



RAPPORT D'ACTIVITÉ



2019



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane



Communauté d'Agglomération

Béthune-Bruay

Artois Lys Romane

La Communauté d'agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane est née le 1^{er} janvier 2017 de la fusion des ex-communauté d'agglomération Artois-Comm. et communautés de communes Artois-Lys et Artois Flandres.

Elle réunit cent communes, près de 280 000 habitants, sur un territoire de quelque 647 km².

Sa particularité principale est de s'articuler autour de deux villes-centres, Béthune et Bruay-La-Buissière, dans un ensemble au caractère rural très marqué : 62 communes comptent moins de 2 000 habitants.

L'Agglomération est dirigée par un Conseil communautaire de 154 élus.

Elle exerce des compétences majeures, celles imposées par la loi, et d'autres, optionnelles (assainissement...) et supplémentaires (fourrière-refuge pour animaux, corps de sapeurs-pompiers...).



SOMMAIRE

LE TERRITOIRE ET LES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

4

RÉTROSPECTIVE 2018

6

O1 - DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE & SOUTENIR L'EMPLOI

8

Aménagement et développement des zones d'activités 8
Soutien à la création d'entreprises et d'activités 11
Commerce et artisanat 12

O2 - AMÉNAGER LE TERRITOIRE

13

Les opérations d'aménagement 13
Démarches partenariales et transversales 14
Aménagement et développement rural 15
Les fonds de concours aux communes 16
Urbanisme et mobilité 17
Habitat 18
Archéologie 19

O3 - AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

20

Collecte & traitement des déchets ménagers 20
Réduction des déchets à la source 21
Un cadre de vie préservé & valorisé 22
Plan climat air énergie territorial 2019-2025 (PCAET) 24
Une gestion optimisée de l'eau 25
Gestion des milieux aquatiques et des risques 25

O4 - OFFRIR DES SERVICES AU QUOTIDIEN

26

Culture 26
Sport 29
L'espace jeunesse 31
Fourrière-refuge pour animaux 32
Unités territoriales intercommunales 32
Relais d'assistantes maternelles 32

O5 - FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE

33

La Charte handicap 33
Politique de la ville et accès au droit 34
Santé & action sociale 35

O6 - PROMOUVOIR ET DÉCOUVRIR L'AGGLOMÉRATION

36

La communication 36
L'office de tourisme intercommunal 38

O7 - RESSOURCES ET FONCTIONNEMENT

39

Les ressources humaines 39
Audit, ressources financières et fiscales 40
Finances et comptabilité 41
Administration générale et services juridiques 42
Moyens généraux 43
Système d'information 43
Système d'information géographique 43

ANNEXES

44

Le Bureau communautaire 44
Le Conseil communautaire 46
Les commissions et leurs représentants 48
Le conseil de développement 50

ZOOM SUR LES CHAMPS D'ACTION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



On trouvera ci-dessous la liste des compétences exercées au 31 décembre 2018 par la Communauté d'agglomération.

Compétences obligatoires

Développement économique :

- Actions de développement économique, création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales
- Promotion du tourisme

Aménagement de l'espace :

- Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur
- Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale
- Création et réalisation de zones d'aménagement concerté
- Organisation de la mobilité

Équilibre social de l'habitat :

- Programme local de l'habitat
- Politique du logement
- Actions et aides financières en faveur du logement social
- Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique d'équilibre social de l'habitat
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées

Politique de la ville :

- Élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville
- Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance
- Programmes d'actions définis dans le contrat de ville

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Accueil des gens du voyage : aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Compétences optionnelles

- Assainissement des eaux usées
- Création ou aménagement et entretien de voirie ; création ou aménagement et gestion des parcs de stationnement
- Lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
- Action sociale

Compétences supplémentaires

- Construction, aménagement, entretien et gestion de l'équipement d'accueil des animaux (fourrière-refuge)
- Développement et recherche universitaires
- Actions en faveur du développement touristique
- Corps communautaire de sapeurs-pompiers volontaires et contingent SDIS
- Actions d'aménagement et de développement rural
- Aménagement numérique
- Actions d'aménagement et de développement culturel et sportif
- Établissement et suivi du plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics
- Diagnostics et fouilles archéologiques
- Trame verte et bleue (animation d'une politique globale de préservation et développement, actions de sensibilisation...)
- Actions de valorisation, d'aménagement et de développement du canal d'Aire, du canal de la Haute-Deûle et de la Lys canalisée, de leurs abords et dépendances
- Infrastructures de charge pour véhicules électriques
- Études générales d'urbanisme et d'aménagement communautaires
- Opérations d'aménagement
- Contrat local de santé
- Jeunesse (définition d'une stratégie d'agglomération, élaboration et suivi d'un schéma des services)
- Gestion des eaux pluviales urbaines
- Construction et exploitation d'un réseau de chaleur
- Point d'information jeunesse et centre d'animation jeunesse
- Relais d'assistantes maternelles
- Instruction des autorisations d'occupation des sols
- Actions d'entretien, d'aménagement et de développement du cadre de vie (prestations techniques telles que voiries, espaces verts, éclairage public...)
- Aide et soutien technique aux communes adhérentes (bureau d'études)
- Service de transport et déplacements en lien avec les compétences

N.B. : certaines compétences supplémentaires ne s'exerçaient, en 2018, que sur certaines parties du territoire (jusqu'à ce que le Conseil communautaire ne statue sur leur évolution) : les « anciennes » communautés.

Certaines ont été maintenues comme compétences supplémentaires de l'Agglomération (fourrière-refuge ou sapeurs-pompiers) et d'autres sont devenues, au 1^{er} janvier de cette année, des services mutualisés auxquels certaines communes ont adhéré (les 6 dernières compétences supplémentaires indiquées).

LE TERRITOIRE ET LES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES



100 communes

280 000 habitants

647 km²

432 habitants au km²

2 villes-centres : Béthune et Bruay-La-Buissière

62 communes de moins 2000 habitants

154 élus délégués des communes.



Communauté d'Agglomération

Béthune-Bruay

Artois Lys Romane



Légende

- | | | |
|--|-----------------------------------|---------------------------------------|
| Hotel communautaire | Piscine communautaire | Pépinière d'entreprise |
| Antenne | Stade d'athlétisme | Stations d'épuration |
| Loisinord | Cité des Électriciens | Refuge / fourrière |
| Base nautique | CVE | Point d'Accès au Droit |
| Office de tourisme | Centre de tri des déchets | Lagune |
| Geotopia | CREPIM | Déchetterie |
| Labanque | Aire d'accueil des gens du voyage | Service opérationnel d'assainissement |
| Unité d'Art sacré | Service Animation Jeunesse | CRITTM2A |
| Maison du projet écoquartier des alouettes | Point Information Jeunesse | Conservatoire communautaire |
| Station / relais VTT | Centre de Première Intervention | Hotel d'entreprise |
| La Comédie de Béthune | Donation Kijno | Centre technique |
| La Ferme de Bajus | Relais Assistants Maternels | Plateforme de déchets verts |

RÉTROSPECTIVE

Certains ont été lancés et d'autres ont trouvé leur aboutissement : l'année 2018 a incontestablement été celle des grands chantiers. Elle a également été marquée par de très nombreux événements qui ont attiré les foules.



Des chantiers à la pelle...

2018 a débuté par la fin des travaux au centre d'affaires Fleming, à Béthune, bien plus accueillant et bien moins énergivore qu'auparavant. Il a été officiellement inauguré début octobre.

Quelques jours plus tard, c'était au tour de LogisterrA26. Des entreprises, de logistique notamment, peuvent s'implanter sans difficulté sur cet espace de 55 ha parfaitement desservi assis sur Labourse et Nœux-les-Mines.

Entre-temps, une vaste opération de réaménagement a été lancée sur la zone **Futura II**, contiguë au centre hospitalier Béthune-Beuvry.

L'Agglomération a aussi été très active dans la large problématique de l'eau. En matière de lutte contre les inondations, ses élus ont acté la création de 15 ouvrages. 8 millions d'euros au total seront investis dans cet objectif.

Autre mise en service, en matière d'assainissement cette fois, la **station d'épuration des eaux de Rebreuve-Ranchicourt**. Si elle permet le traitement des rejets de 2150 habitants potentiels, elle explique aussi son utilité à tous grâce à un parcours pédagogique.

En parallèle, toute l'année durant et comme toujours, de nombreux chantiers ont été menés un peu partout (Béthune, Barlin, Haisnes, Douvrin, Isbergues, Auchel, Saint-Floris...).

Eau encore, dans le sens des activités aquatiques cette fois, pour signaler les nombreux travaux (réparations, entretien, fournitures de matériels et énergies) réalisés dans différentes piscines communautaires, pour un coût total supérieur à 2 millions d'euros.

Et pour rester dans le domaine des services à la population, la mise en service du nouveau **manège du centre équestre de Béthune**, la poursuite de la modernisation du refuge-fourrière, toujours à Béthune.

À Bruay-La-Buissière, la Cité des Électriciens a poursuivi, terminé, sa mue. Cela n'a nullement empêché une très riche programmation culturelle. À l'autre bout de la ville, l'écoquartier des Alouettes a vu l'engagement d'une deuxième phase de travaux, menés en parallèle avec ceux du Syndicat mixte des transports qui implante là une station importante de la ligne 2 du **bus à haut niveau de service, le BHNS**.

C'est là le chantier majeur sur la partie la plus urbaine du territoire, avec la finalisation des lignes 2 et 6 du réseau de bus à haut niveau de service, de leurs à-côtés, des parkings-relais ou des voies piétonnes et cyclables (celles-ci réalisées en propre par l'Agglomération), la construction du dépôt Tadao de Béthune, entré en service en début d'année, et celui de Houdain.

En matière de mobilité toujours, signalons également les entrées en service des **aires de covoiturage de Divion** et de Nœux-Labourse. Elles s'ajoutent à celles de Lillers et Haisnes.

Il convient encore d'ajouter à cette longue liste les multiples chantiers engagés par les communes avec le soutien des fonds de concours alloués par l'Agglomération. Plus de 3 millions d'euros sur l'année, qui profitent largement aux communes rurales.

Le grand chantier en matière de collecte des déchets ménagers a été son harmonisation sur l'ensemble du territoire. Les déchets sont désormais collectés de la même manière sur toute l'agglomération, chaque semaine pour les ordures ménagères, une semaine sur deux pour les emballages.



Des animations à foison...

En matière de loisirs, d'ouverture au monde qui nous entoure, la liste des actions menées par les différents services communautaires tient chaque année de l'inventaire à la Prévert.

Du côté sportif, on rappellera, pêle-mêle et entre autres, la Fête du ski organisée à Loisinord mais aussi la **Ch'ti Ascension** qui consiste à enchaîner les montées (et descentes) du même terril le maximum de fois en 7 heures. 120 traileurs ont tenté le défi pour cette première fois.

Et puis il y a eu les traditionnels Raid'Agglo (plus de 400 participants – un record ! – au départ de la base nautique de Beuvry) et Rand'Agglo (plus de 500 marcheurs à Gonnehem, autre record !), les soutiens appuyés au Jumping de Béthune, au Grand Prix d'Isbergues ou encore au Liettes Challenge de cricket...



Les temps forts culturels se sont surtout concentrés sur **Labanque** à Béthune et la Cité des Électriciens à Bruay-La-Buissière. Le premier a proposé deux expositions d'envergure, celle d'une trilogie d'artistes de mars à juillet et « Vertiges », qui a fait beaucoup parler d'elle (dans les milieux parisiens y compris). La célébration de Mai-68 a également focalisé les attentions.

Entre autres événements, le détour par la Cité des Électriciens a beaucoup marqué les esprits lors des Journées du patrimoine. Avec une réplique tout en carton de 22 m de haut de la tour de Pise.



Et puis il y eut les « Dimanches » de la donation Kijno, à Nœux-les-Mines, les concerts donnés à l'unité d'art sacré de Gosnay, la **Smob** (scène mobile) qui s'est cette fois arrêtée à Gonnehem, Norrent-Fontes, Cuinchy et Hesdigneul, ou encore la « Légende des princes irlandais » qui a de nouveau été contée à Ferfay, etc.

On notera encore que les spectacles de vidéo-mapping, au Labanque, à la chartreuse des Dames de Gosnay et à la Cité des Électriciens, ont fait briller des centaines de regards.



De leur côté, les écocardes et les animateurs de Geotopia, à Mont-Bernanchon, révèlent de belles surprises naturelles quasiment à longueur d'année. Le service « prévention des déchets » mène des actions de sensibilisation en permanence. Elles culminent lors du **Salon du réemploi et de la réparation**. Le développement économique fait, lui, leur fête à l'industrie et à la science...



Le même désir d'ouverture au monde s'applique en faveur des personnes en situation de handicap. Elles bénéficient d'ateliers sportifs et culturels et de plusieurs temps forts, dont le festival *Les Petits Bonheurs*. Pas moins de 130 micro-événements ont été organisés dans dix communes. Enfin, au cœur

du mois de septembre, il fallait mettre le nez dehors et pas forcément en l'air pour découvrir les multiples richesses du territoire mises en lumière entre **Vermelles (par les archéologues)** et le château de Créminil à Estrée-Blanche (grâce à l'office de tourisme).



Zoom sur le développement économique

L'année 2018 a donc été marquée par la livraison de **LogisterrA26** et les aménagements de **Futura II**. De nouveaux programmes se profilent notamment sur **Ruitz**, sur la ZI n°1 de **Nœux-Labourse** ou encore sur **Mazinghem**.

Sept implantations ont été concrétisées durant l'année écoulée, et **38 projets** sont suivis.

La **politique de soutien aux projets industriels a été relancée** (4 dossiers soutenus).

Le **développement du Centre électrique du CRITT M2A**, qui a obtenu 39,3 % de financement de la Région et de l'Europe, suit son cours. Et de nouveaux projets commencent à se profiler à proximité.

Hors pépinières gérées en délégation de service public, **l'offre immobilière de la collectivité est occupée à près de 95 %**.

Le **développement du transit fluvial sur le territoire laisse augurer de belles perspectives de développement**.



DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE & SOUTENIR L'EMPLOI

La Communauté d'agglomération intervient dans le domaine du développement économique à travers plusieurs actions : l'accueil d'entreprises, l'emploi, l'accompagnement des filières, le développement de l'économie sociale et solidaire, le développement technologique, l'appui à la création et au développement d'entreprises... Elle agit également en faveur du commerce et de l'artisanat.



Aménagement et développement des zones d'activités

L'aménagement de LogisterrA26, à Nœux-Labourse, a été finalisé et ce parc d'activités a été inauguré en octobre. En parallèle, la majorité des travaux d'aménagement du Parc Futura, sur les communes de Beuvry et de Verquigneul, a été réalisée.

Par ailleurs, différentes interventions de rénovation des zones d'activités existantes ont été effectuées et notamment sur certaines transférées à la collectivité au 1^{er} janvier 2017. L'éclairage public de l'ensemble des zones d'activités situées sur les communes de Béthune a en particulier été rénové.

> Lire le détail des opérations menées dans la rubrique « Aménager le territoire », en page 13.



Le nouveau parc d'activités logistiques attend ses premières implantations.



La zone industrielle de Ruitz offre un nouveau visage.

Offre immobilière

Au 31 décembre, les **16 bâtiments économiques** directement gérés par la collectivité profitent à **55 entreprises** différentes qui totalisent **456 emplois**. Seuls 3 bureaux et un atelier sont inoccupés. Une évaluation complète de la politique de la collectivité en matière d'immobilier d'entreprise et plus largement de l'offre immobilière à destination des entreprises existantes sur le territoire a par ailleurs été menée.

En matière de gestion du patrimoine immobilier économique de la collectivité, l'année écoulée a été marquée par la finalisation des travaux de rénovation de la pépinière Fleming à Béthune visant à améliorer son efficacité énergétique et son accessibilité PMR, travaux menés en partie en lien avec l'Université d'Artois.

Gestion de zones d'activités

La relation aux entreprises implantées sur ces zones s'est poursuivie à travers différentes réunions d'informations, notamment autour du BHNS ou des travaux de la Communauté d'agglomération (Futura, ZI n°1).

Suite à la reprise de plusieurs zones d'activités, un panorama de la signalétique sur les ZAE a été dressé, les travaux à réaliser ont été identifiés et planifiés et une partie de ces travaux a été réalisée. Par ailleurs, le guide de la ZI de Ruitz a été mis à jour et une carte économique reprenant l'ensemble des zones d'activités du territoire a été éditée.

Commercialisation de l'offre et projets d'implantation

Afin de valoriser l'offre disponible auprès d'investisseurs potentiels, la Communauté d'agglomération a participé aux salons SITL Europe (transport et logistique) et SIMI (immobilier d'entreprise). Les relations avec Nord France Invest (agence de promotion de la Région à l'international) se sont particulièrement développées.

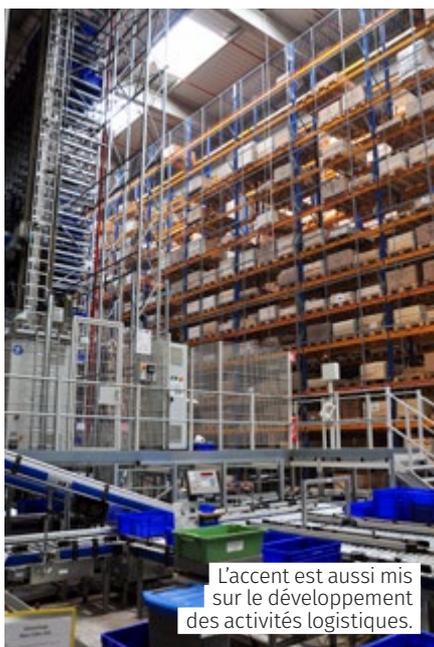
Vingt-cinq projets d'implantation ou d'extension actifs étaient suivis au 31 décembre 2017 dont 7 ont abouti en 2018 (Implantations de Volvo Truck et de Veta France à sur la ZI de Ruitz, implantation d'Ortholab à Divion, Implantation

de Workshop à Beuvry, implantation de la menuiserie Chartrez à Mazinghem et extensions de Verrier et d'Hanova sur la ZI de Ruitz).

Au 31 décembre, **38 projets d'implantation** ou d'extension actifs étaient suivis. Il s'agit pour l'essentiel de projets d'extension ou de relocalisation qui préfigurent de futurs développements pour les entreprises concernées. Il est utile de souligner certains projets importants tels ceux portés par First Realty à Béthune (construction de 3500 m² de bureaux) et par Linkcity sur LogisterrA26 (entrepôt de 108000 m²) qui illustrent un regain d'intérêt des investisseurs pour le territoire.

L'année 2018 a été riche en implantations nouvelles, comme ici Ortholab sur la zone de la Clarence à Divion.





L'accent est aussi mis sur le développement des activités logistiques.

Par ailleurs, le quai de Guarbecque a accueilli 155 937 tonnes de marchandises (en chargement et déchargement) contre 100 323 tonnes en 2017 (pour 9 clients). En parallèle, financés en partie par la collectivité, les travaux de rénovation et d'extension du port fluvial de Béthune ont été réalisés par la chambre de commerce et d'industrie Hauts-de-France.

Accompagnement des projets de développement des entreprises

Le développement de la phase 2 du projet de centre électrique du Critt M2A a suivi son cours. La première phase du projet (électrification du turbo) a été livrée le



Plusieurs sociétés ont bénéficié de l'intervention conjointe de la Région et de l'Agglomération (ici les pompes Peme Gourdin à Gonnehem).

1^{er} juillet. En parallèle, sur un coût total de 10,2 millions d'euros, l'octroi de 4 M€ de financements (812 000 € de PRADET et 3,210 M€ de FEDER) a été confirmé.

Dans le cadre de la convention passée entre la collectivité et la Région sur les aides aux entreprises, les entreprises BRHF et Flo (Ruitz), Peme (Gonnehem) et Dupuis Mécanique (Annezin) ont bénéficié d'interventions financières visant à soutenir leur projet industriel.

La prospection des entreprises industrielles s'est poursuivie, notamment au travers du groupe de travail mis en œuvre dans le cadre du Service public pour l'emploi local (SPEL) visant à identifier les besoins en formation. La collectivité a également été associée au plan de revitalisation de l'entreprise ITM à Bruay-La-Buissière, dont 6 entreprises ont bénéficié pour la création de 29 emplois. Par ailleurs, des échanges réguliers ont eu lieu avec les entreprises de la plateforme industrielle d'Isbergues.

Le territoire a enfin accueilli la 7^e édition des Rencontres industrielles régionales qui ont rassemblé 180 entreprises.

Relations écoles-entreprises et promotion de l'industrie

Dans la continuité du guide écoles-entreprises édité en 2017, la Communauté d'agglomération a lancé les Rencontres écoles-entreprises, afin de rapprocher le monde économique et les établissements de formation. Il s'agit d'un travail commun avec les établissements, la CCI, le Greta Grand Artois, pour identifier des

secteurs d'activité et des métiers en tension et proposer des solutions aux entreprises. Trois rencontres se sont tenues sur les thématiques de la maintenance, de la plasturgie et de l'usinage et des structures métalliques. Elles ont rassemblé une quinzaine d'entreprises.

En mars, pour la 6^e année consécutive, l'Agglomération a participé à la Semaine de l'industrie. Deux manifestations ont été organisées.

En octobre, pour la 3^e année, la collectivité a également organisé des manifestations dans le cadre de la Fête de la Science. Le site de l'université d'Artois de Béthune a accueilli plus de 700 collégiens et lycéens en semaine. Le week-end, 120 visiteurs ont de plus découvert le CRITT M2A et le CREPIM à Bruay-La-Buissière.

En novembre, la communauté d'agglomération a été retenue parmi les 141 « territoires d'industrie » identifiés au plan national. Cette labellisation doit permettre le développement d'un programme d'action et de nouveaux projets.

Les échanges avec les laboratoires de l'Université d'Artois se sont poursuivis autour des 2 partenariats de recherches mis en œuvre avec le Laboratoire systèmes électrotechniques et environnement (LSEE - étude sur la recharge de véhicules électriques) et le Laboratoire de génie civil et géo-environnement (LGCGE - instrumentation réalisée dans le cadre de la rénovation de la pépinière Fleming). Deux séminaires ont, par ailleurs, été financés par l'Agglomération.



Pour la première fois, un « village de la science » a vu le jour au pôle universitaire.

Soutien à la création d'entreprises et d'activités



Les différentes éditions d'« Osons nos Talents » ont attiré près de 2000 personnes.

Aides aux très petites entreprises, soutien aux services de proximité, à l'économie sociale et solidaire, sensibilisation à l'entrepreneuriat, tous les leviers sont ici activés.

L'Agglomération a assuré la coordination du réseau d'acteurs de la création transmission d'entreprise, répondu aux appels à projet « Accélérateur des coopérations économiques territoriales » (ACTE) et France Entrepreneur, et développé un programme de sensibilisation à l'esprit d'initiative et d'entrepreneuriat (667 jeunes concernés).

Aides aux très petites entreprises (TPE)

Elles concernent les entreprises de moins de 10 salariés implantées en milieu rural ou dans un quartier prioritaire de la ville. 87 entreprises en ont été bénéficiaires, 83 en création, 4 en développement, 68 en milieu rural et 15 en quartier prioritaire de la ville, pour 708 073 € alloués au total et 185 emplois créés.

Concourir à la création d'emploi

L'Agglomération assure :

- La coordination d'un plan de prospection partagé dans les secteurs des industries technologiques de la plasturgie (constitution d'outils méthodologiques et base d'entreprises)
- Le co-pilotage du volet emploi du contrat de ville
- La coordination du dispositif Proch'Emploi.

Elle contribue également à la commission d'emplois non pourvus dans le cadre du Service public de l'emploi local, à un groupe de veille sur le recrutement des entreprises, ainsi qu'à une réflexion sur la demande d'emploi des seniors.



Plan local pour l'insertion et l'emploi

L'Agglomération assure la direction du PLIE qui dispose d'un budget total de 1534 931 € et de 8 salariés.

L'année écoulée a notamment été marquée par :

- le déploiement et la mise en œuvre du projet de recrutement dans le cadre des travaux du bus à haut niveau de service, BHNS (25 contrats de professionnalisation ouvriers VRD),
- la gestion des conventions avec les acteurs de l'emploi, PLIE et Mission locale de l'Artois (pour un montant d'1 million d'euros),
- le développement des clauses d'insertion sur le périmètre de l'Agglomération : 154 810 heures de travail générées pour 85 ETP (équivalents temps plein),
- la mise en œuvre, en lien avec le Pôle métropolitain de l'Artois, de l'opération « Osons nos talents » : 1940 visiteurs accueillis à Divion, Bruay-La-Buissière, Nœux-les-Mines, Barlin et Béthune.



La boutique en vrac de Barlin, une des bénéficiaires de l'aide aux très petites entreprises.

Contribuer au développement d'une économie de proximité

Services à la personne

L'Agglomération assure, avec la Région et la direction du Travail, l'animation d'un plan d'action sur les besoins en recrutement. Une étude a été confiée à l'AFPA afin d'objectiver les besoins en termes de recrutement. Elle a notamment démontré la nécessité de travailler sur la valorisation des métiers et la préparation des demandeurs d'emploi vers ces métiers. Mais aussi l'importance pour les employeurs de se professionnaliser sur les outils de suivi RH et de travailler les questions de l'absentéisme et du turnover.

Économie sociale et solidaire

2018 a été marquée, en novembre, par l'organisation de trois temps forts ayant pour objectif d'aller à la rencontre des habitants afin d'échanger avec eux sur leurs pratiques quotidiennes, leurs projets et leurs envies sur le « consommer autrement, l'agir autrement et l'entreprendre autrement ».

En matière d'accompagnement et de professionnalisation des porteurs de projet, 62 structures ont été accompagnées, 15 suivies et 14 réorientées.

L'accompagnement et le suivi d'activités ESS a contribué à la création et au maintien de 37 emplois dont 6 dans le secteur de la petite enfance.

Aide à la création et au développement des structures

Huit projets ont été présentés, 5 de création avec un prévisionnel de création de 14 emplois (équivalents temps plein, ETP, à 3 ans) et un investissement prévu de 66 216 € HT, et 3 projets de développement, avec 9 ETP prévus en création et une prévision de 200 279 € HT d'investissements.

> Au total, l'aide financière ESS apportée par la Communauté d'agglomération s'élève à 266 496 € et a concerné la création de 23 emplois.

Commerce et artisanat

Compétence nouvelle, la Politique locale du commerce comprend deux grands axes.

D'une part, la définition et la mise en œuvre d'une stratégie d'urbanisme commercial et l'organisation des implantations commerciales en s'appuyant sur des actions d'observation et de suivi des évolutions du commerce et des espaces commerciaux. D'autre part, l'accompagnement de la restructuration des centres-villes, centres-bourgs et lieux de centralité, notamment par le soutien à l'innovation dans le commerce indépendant et de proximité.

L'année 2018 a permis de poursuivre la concertation pour identifier les premières actions de soutien aux activités commerciales qui seront du ressort de l'Agglomération. On notera principalement la mise en place d'un observatoire

des dynamiques commerciales basé sur plusieurs indicateurs : évolution des surfaces, de la population, de l'emploi dans le commerce, taux de vacance en centre-ville et périphérie, évolution de la vente directe, etc., ainsi que la rédaction d'un schéma d'aménagement fixant les perspectives d'évolutions de l'urbanisme commercial à 5-7 ans.

En matière d'accompagnement à la restructuration des centres-villes et centres-bourgs, il s'agira de développer des dispositifs permettant la résorption de la vacance commerciale (type Boutique à l'essai, Commerc'en test...), ainsi que d'aides directes à l'innovation pour soutenir les commerces souhaitant s'engager dans une refonte de leur concept ou investir dans des outils de conquête de clientèle innovants.

Par ailleurs, une convention a été signée avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat afin de concourir au maintien et au développement de ce secteur d'activité dans les communes de moins de 3 000 habitants. ■

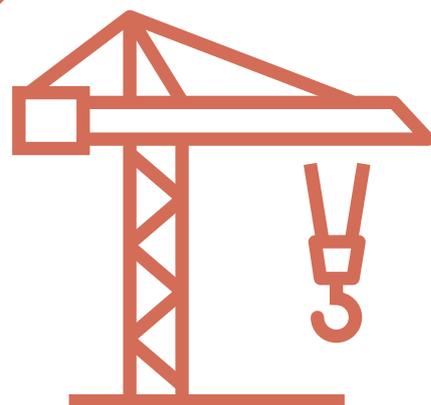


La politique locale du commerce, une nouvelle compétence pour l'Agglomération.

AMÉNAGER LE TERRITOIRE

L'aménagement du territoire est un ensemble d'actions menées sur un espace défini et qui façonnent son paysage. Les deux objectifs donnés par l'Agglomération à son action en matière d'aménagement du territoire sont la politique de la ville et la réduction des inégalités.

L'Agglomération gère l'aménagement urbain, ainsi que l'habitat, la politique de la ville, l'aménagement et l'animation en milieu rural et les transports.



Les opérations d'aménagement

L'année écoulée a vu :

- l'engagement des travaux de la phase n°2 d'aménagement de l'écoquartier des Alouettes à Bruay-La-Buissière autour de l'ancien site Plastic Omnium : traitement paysager des espaces publics et préparation d'un foncier commercialisable pour de l'activité économique et des programmes résidentiels et lancement, en fin d'année, de la mission de maîtrise d'œuvre sur le projet de reconversion des halles de la friche en Pôle de coopération économique ;
- pour le site de la Fosse 1/1bis de Nœux-les-Mines, la poursuite de l'étude de faisabilité et de programmation urbaine, la formulation d'un scénario de reconversion du site, et le lancement d'un programme visant à la sauvegarde des bâtiments classés (clos-couvert) ;
- l'engagement d'une étude de programmation pour le quartier de la gare d'Isbergues dans la perspective de la validation d'un programme d'aménagement en 2019 ;
- la signature de la convention de portage foncier du site Nitrochimie (60 ha, Billy-Berclau) par l'Établissement public



Chantier de longue haleine, l'aménagement de l'écoquartier des Alouettes, à Bruay-La-Buissière, se poursuit.

foncier au profit de la Communauté d'agglomération. L'EPF finalise les programmes de requalification et de valorisation écologiques de cet espace ;

- le suivi de la réalisation du programme de travaux de la zone d'activités Futura II (Béthune, Beuvry, Verquigneul) pour une viabilisation foncière orientée vers les activités de la santé et du paramédical dans l'environnement proche du centre hospitalier de Béthune-Beuvry ;

- l'étude de définition des travaux de mise en sécurité et de conservation du chevalement et des bâtiments de la fosse 6 de Haisnes qui a permis d'établir et de chiffrer un programme de sauvegarde

et de requalification de ce site d'intérêt communautaire. La ville de Haisnes peut s'appuyer sur cette étude pour finaliser son dossier d'expropriation de ce bien en situation d'abandon manifeste ;

- la finalisation de l'étude de requalification de la zone Industrielle n°1 – rue Lavoisier sur les communes de Nœux-les-Mines et Labourse et l'établissement du programme d'aménagement ;

- le lancement d'études d'aménagement des zones d'activités économiques (extension des zones de Mazinghem, du Mont-de-Cocagne à Isbergues, de la zone industrielle de Ruitz...).



Les chantiers

Parmi les autres travaux menés par l'Agglomération, on notera :

- La poursuite de la mise en accessibilité des équipements recevant du public : maison d'ingénieur (direction de la Cité des Électriciens) à Bruay-La-Buissière, Geotopia, pépinières Fleming, d'Isbergues et de Mazinghem, antennes de Lillers et d'Isbergues, piscines de Barlin et d'Auchel, studio-théâtre, pour un coût total de 300 000 euros HT ;
- la rénovation de l'éclairage public des zones d'activités économiques Washington, Fleming et Actipolis, 600 000 euros HT ;
- le remplacement de l'éclairage public de la piste de ski de Nœux-les-Mines, coût 120 000 euros HT,
- la requalification de l'aire d'accueil des gens du voyage de Marles-les-Mines, 120 000 euros HT ;
- l'installation d'une détection incendie à la piscine de Béthune et à l'unité territoriale de Lapugnoy ;
- Des travaux de mise aux normes et de gros entretien ont, de plus, été menés dans les huit piscines.

Démarches partenariales et transversales

L'Engagement pour le renouveau du bassin minier (ERBM - 2017-2027)

L'ERBM a vu son organisation évoluer avec la mise en place d'une équipe de huit personnes autour du Délégué interministériel et l'installation de groupes de travail « thématiques » regroupant les services

de l'État, des collectivités et les partenaires. L'Agglomération s'est engagée à porter les études de restructuration des cités minières dont les logements feront l'objet de rénovation énergétique par les bailleurs sociaux. Elle négocie un programme d'intervention avec la Caisse des Dépôts et Consignations. Le dispositif mis en place par l'État concerne également la création d'activités dans le cadre des bassins urbains à dynamiser (BUD) et la déclinaison des politiques de droit commun en faveur de l'insertion professionnelle et l'accompagnement social des habitants.

La réussite des opérations d'aménagement dépendra toutefois de la confirmation des engagements financiers de l'État au travers de la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et du Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT).

Bilan sur l'obtention de la DSIL 2018 : 1,05 M€ obtenu en faveur de la mise aux normes de l'éclairage public des zones d'activités économiques, des travaux de réhabilitation des piscines et de sauvegarde de la chartreuse des Dames à Gosnay.

La Politique régionale d'aménagement et d'équilibre des territoires (PRADET 2016-2021)

Ce dispositif financier de la Région, outil de mise en œuvre du Schéma régional d'aménagement et de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) en cours d'élaboration, dispose d'une enveloppe de 36 M€ pour le territoire du Pôle métropolitain de l'Artois et fonctionne à partir de programmations annuelles. Pour 2018, la Région, au travers de la PRADET, a accordé un financement de 820 000 € en faveur de la création du Centre d'essai électrique du CRITTM2A et 869 000 € en faveur des aménagements fluvestres le long du canal d'Aire.

Les partenariats

Implication importante des services de l'Agglomération dans les travaux et démarches partenariales menés au sein du Pôle métropolitain de l'Artois et dans le cadre d'Euralens, sur des sujets dont l'ampleur dépasse l'échelle communautaire (Chaîne des Parcs, Forum de l'énergie, habitat, promotion touristique, culture...).

Parmi les principaux partenaires de l'Agglomération figure l'Agence d'urbanisme de l'Artois (AULA) qui intervient dans le cadre d'un programme partenarial d'activité négocié qui s'est notamment traduit en 2018 par une intervention forte dans la démarche de révision du schéma de cohérence territoriale (SCOT), dans la définition de la politique locale du commerce et dans le dossier « Cœur de Ville ».

Action Cœur de Ville

L'Agglomération s'est engagée au côté des villes de Béthune et de Bruay-La-Buissière dans le programme national « Action Cœur de Ville » qui vise la redynamisation des centres-villes en prenant notamment en charge le poste de chef de projet chargé de la coordination et du suivi des programmations. Si la grande majorité des actions matures relève des maîtrises d'ouvrages communales, la Communauté d'agglomération est concernée par les études pré-opérationnelles des OPAH-RU et de manière plus générale au titre de la déclinaison de ses compétences habitat, politique de la ville et politique locale du commerce.



Aménagement et développement rural

Accompagnement des communes et porteurs de projet

1917279 € de fonds de concours communautaires ont été attribués pour accompagner les projets d'aménagement et d'équipement de 28 communes de moins à 3500 habitants.

Les études de faisabilité d'aménagement et développement rural ont été finalisées sur les communes de Saint-Hilaire-Cottes, Busnes, Saint-Venant et Burbure. D'autres études ont été engagées à Camblain-Châtelain et Allouagne.

Le programme européen de développement rural Leader a été lancé sur les 35 communes de la Lys romane pour la période 2018-2022. 1230000 € de crédits européens sont réservés à des projets en faveur du développement d'activités et d'emplois, de la transition énergétique et de la mise en valeur des ressources naturelles et culturelles.

Agriculture durable et alimentation

L'étude prospective et stratégique sur le devenir des exploitations agricoles du Bas-Pays a été menée pour proposer un plan d'action pluriannuel en faveur de la transmission – reprise des exploitations de la filière légumière, et agir en faveur de la préservation du foncier agricole dans les communes soumises à la pression résidentielle.



Favoriser les productions locales, les circuits courts, tels sont les objectifs du Projet alimentaire territorial.

L'élaboration du Projet alimentaire territorial (PAT) a été engagée. Cette démarche a fait l'objet en fin d'année d'une enquête en ligne à destination des consommateurs. Le PAT sera mis en œuvre en 2019.

La Communauté d'agglomération a renouvelé les partenariats avec la Chambre d'Agriculture et les associations A Pro Bio et Savoir Vert, pour la promotion des activités agricoles auprès du grand public (Fermes en fête, visites de fermes pour 96 classes d'élèves de maternelle et primaire), pour le développement de l'approvisionnement local de la restauration collective, pour le développement des circuits courts et pour des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement.

Le soutien à la campagne de pressage de pommes proposée par l'association Gonnehem en fête aux habitants propriétaires d'un verger sur la Lys romane a été renouvelé (plus de 20 tonnes de pommes transformées pour l'autoconsommation des habitants).

Randonnée – itinéraires cyclotouristiques – tourisme

Au titre de l'aménagement et de l'entretien des sentiers de randonnée, trois nouveaux marchés d'insertion ont été attribués aux associations Nœux-Environnement, AVIEE et Chemins vers l'Emploi afin de réaliser les interventions

sur les quelque 800 km de sentiers balisés.

Afin de promouvoir les sentiers de randonnée labellisés par la Fédération française de randonnée pédestre (FFRP), une première série de 15 circuits a été valorisée par l'édition de randofiches dans le cadre d'un travail partenarial avec l'Office de tourisme intercommunal.

Au titre de la promotion des sentiers, une convention a été signée avec le Département pour valoriser 11 sentiers du territoire dans le cadre de l'opération « Pas-de-Calais à vos pieds ».

Le marché pour le déploiement de la signalétique du réseau cyclotouristique à points nœuds « Vallée de la Lys-Monts de Flandre » sur douze communes de l'agglomération a été attribué pour une réalisation début 2019.

La Communauté d'agglomération a signé le 30 juin la Charte de coopération pour le développement touristique de la Lys navigable avec Voies navigables de France, les communautés de communes Flandre-Lys et de Flandre Intérieure, la communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer et l'association Lys sans Frontières.

Les aménagements fluvestres le long du canal d'Aire ont démarré et devraient s'achever au 1^{er} semestre 2019. Il s'agit de créer une voie cyclable entre Billy-Berclau et Hinges qui, à terme, devrait se prolonger le long du canal d'Aire jusqu'Isbergues et se connecter au réseau points-nœuds de la vallée de la Lys.



Les quelque 800 km de sentiers de randonnée nécessitent des entretiens réguliers.

Les fonds de concours aux communes

Près de 3,4 millions d'euros attribués



En 2018, via ses fonds de concours, l'Agglomération a accompagné au total 43 projets de 38 communes à hauteur de 3,358 M€.

En passant les chiffres à la loupe, on note que ce sont surtout les communes de moins de 3500 habitants qui ont été destinataires de cette manne avec près de 2 millions accordés (1,917 M€ très précisément), 1,196 allant à leurs sœurs de 3500 à 15000 habitants, et 245000 € aux secteurs inscrits en politique de la Ville.

Dans le détail, les projets portent d'abord sur l'amélioration d'un service public (école, médiathèque...) avec 1,619 M€, près de la moitié de la somme totale. L'aide apportée à la mise en accessibilité de bâtiments publics pèse, elle, pour 112838 €.

Enfin, les chantiers accompagnés – et d'ailleurs souvent permis du seul fait du coup de pouce communautaire – ont un impact économique et social non négligeable. Les opérations aidées l'an dernier représentent en effet un investissement total de 16,86 millions d'euros. Une somme qui profite d'abord aux entreprises locales et à leurs salariés. Et, parmi eux, des personnes les plus éloignées de l'emploi dans les chantiers conséquents. 8675 heures d'insertion ont ainsi été générées soit l'équivalent de 4,8 temps pleins.

Les attributions de 2018

RELY – Accessibilité de la cantine et de la mairie : 2988,68 €

LESPESES – Aménagement de la rue de l'Église : 23937,83 €

FRESNICOURT-LE-DOLMEN – Requalification de la rue Roger-Salengro : 115926,60 €

GAUCHIN-LE-GAL – Aménagement de la place du village : 59349 €

BLESSY – Transformation du presbytère en médiathèque : 135000 €

SAINT-HILAIRE-COTTES – Réaménagement du centre-bourg, rues Principale et de l'Église : 73448,31 €

BOURECQ – Construction d'une salle multi-activités : 180000 €

ECQUEDECQUES – Travaux de rénovation et d'isolation de l'école et de la mairie : 9849,66 €

LIERES – Rénovation de la mairie et de l'école : 27926,85 €

LINGHEM – Pose d'un filet pare ballons : 1780,50 €

AMES – Réhabilitation de l'école et aménagement d'une nouvelle halte-garderie : 89470,07 €

ESTRÉE-BLANCHE – Construction d'une maison de la petite enfance : 55246,55 €

HOUCHIN – Construction d'un city-stade : 12608,50 €

QUINCHY – Mise en accessibilité des écoles : 3306,07 €

ESSARS – Mise en accessibilité d'équipements (tranche 3) : 8750 €

FESTUBERT – Mise aux normes accessibilité garderie, école : 22815 €

GUARBECQUE – Mise aux normes des sanitaires de l'école D. Perrault : 25000 €

NEUVE-CHAPELLE – Travaux d'accessibilité de l'église : 4748,20 €

LOZINGHEM – Travaux de rénovation de la salle communale : 158018,50 €

ROBECQ – Travaux de rénovation et d'extension de la mairie : 85295 €

HAM-EN-ARTOIS – Construction d'une salle multi-activités et de restauration scolaire : 155220 €

FESTUBERT – Création d'un commerce type supérette : 120000 €

SAILLY-LABOURSE – Mise en accessibilité de la mairie : 18401,25 €

RICHEBOURG – Extension de l'aire de camping-car : 8807,20 €

GONNEHEM – Travaux d'accessibilité à la salle polyvalente : 8977,28 €

CAUCHY-A-LA TOUR – Création de la cantine scolaire et de la garderie : 136430 €

LA COUTURE – Aménagement de la mairie : 192500 €

CHOCQUES – Aménagement du centre-bourg : 181479,91 €

BEUVRY – Accessibilité de bâtiments communaux : 17851,50 €

MARLES-LES-MINES – Accessibilité des équipements communaux : 25000 €

BEUVRY – Renouvellement du fonds documentaire : 6781 €

BEUVRY – Informatisation et achat de matériel : 2652 €

LAPUGNOY – Acquisition d'un fonds documentaire : 3500 €

BRUAY-LA-BUISSIÈRE – Renouvellement du fonds documentaire : 11100 €

LILLERS – Renouvellement du fonds documentaire : 9150 €

AUCHY-LES-MINES – Travaux d'aménagement du centre-bourg : 210000 €

HAILLICOURT – Mise aux normes et rénovation thermique de la salle des fêtes : 245000 €

ISBERGUES – Transformation de la Bourse du travail en hôtel de ville : 210000 €

ANNEZIN – Construction d'un restaurant scolaire : 210000 €

NŒUX-LES-MINES – Acquisition pour un équipement de santé : 280000 €

BRUAY-LA-BUISSIÈRE – Redynamisation de l'Espace Damiens : 70000 €

AUCHY-LES-MINES – Requalification de l'ancien dispensaire CARMi : 70000 €

CALONNE-RICOUART – Construction d'un bâtiment de restauration scolaire : 70000 €

Urbanisme et mobilité

Urbanisme

Instruction des autorisations du droit des sols (ADS)

Le service urbanisme est réparti en trois pôles : Nœux-les-Mines, Lillers et Isbergues. L'Agglomération instruit les ADS pour le compte de 76 communes, ce qui a représenté un volume d'environ 5600 actes sur l'année. Les 10 instructeurs assurent le traitement des dossiers ainsi que l'accueil physique et téléphonique des pétitionnaires et porteurs de projet, réalisent les récolements obligatoires et, à la demande des communes, conseillent sur l'élaboration des documents de planification. Une veille juridique assure l'information continue en matière d'évolution législative, réglementaire et jurisprudentielle et une « minute juridique » mensuelle est diffusée dans chacune des communes membres.

Planification – Plans locaux d'urbanisme

L'Agglomération détient la compétence « Plans locaux d'urbanisme » (PLU). Elle assure ainsi la gestion des documents de planification de l'urbanisme, soit deux Plans locaux d'urbanisme intercommunaux (ex-2 Cantons et ex-Artois-Flandres) et 73 PLU ou cartes communales. À ceux-ci s'ajoutent les règlements de publicité (Beuvry et Bruay-La-Buissière) ainsi que les sites patrimoniaux remarquables (SPR, 4). Douze procédures ont été finalisées dans l'année, dont une révision générale, et 16 nouvelles procédures engagées. Au 31 décembre, 16 procédures étaient en cours, dont 5 révisions générales.

Par ailleurs, les travaux préparatoires au lancement d'un PLU intercommunal à l'échelle des 100 communes ont été lancés, notamment dans le cadre des conférences intercommunales de l'urbanisme. Ces travaux ont permis de débattre sur les modalités de gouvernance et de concertation.

Planification – Schéma de cohérence territoriale

L'Agglomération exerce directement la compétence SCoT. Durant l'année, deux sessions des groupes de travail thématiques se sont réunies. Elles ont permis aux élus de débattre sur ses grands enjeux.

Droit de préemption urbain

L'Agglomération détenant la compétence PLU est détentrice du droit de préemption urbain. Elle a donc en charge l'instruction des déclarations d'intention d'aliéner (DIA), la gestion du DPU (droit de préemption urbain : modification de son champ d'application, éventuelle délégation à un tiers) et enfin son exercice (lorsqu'il est décidé de préempter). Près de 4000 DIA ont été instruites.

Cinq délégations ponctuelles ont été octroyées à des communes (une pour le Département) pour des biens précis, et deux préemptions ont été exercées pour le compte de l'Agglomération. Par ailleurs, un travail de mise à jour du DPU a été réalisé et a abouti à la prise de 22 délibérations spécifiques.

Mobilités

Le chantier majeur est celui des deux lignes du bus à haut niveau de service (BHNS) du Syndicat mixte des transports Artois-Gohelle (SMT AG). L'année a été marquée par le suivi et la réception des chantiers.

Autre sujet important, la mise en révision du Plan de déplacement urbain (PDU) initié par le SMT qui l'a approuvé définitivement en décembre.

Par ailleurs, le schéma de déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques ayant été adopté en 2018 a vu s'engager sa mise en œuvre avec l'achat

des 5 premières bornes. Les expertises avec Enedis et la FDE62 ont permis d'affiner les conditions d'implantation.

En matière de covoiturage, l'Agglomération s'est dotée de nouvelles aires à Divion et Labourse. L'aire de Barlin est en cours de construction sous maîtrise d'ouvrage du Département.

En ce qui concerne les mobilités actives, l'Agglomération s'est engagée dans le financement des aménagements complémentaires destinés à assurer une continuité des modes doux le long de la Bulle 2 du BHNS. Une expertise plus fine des conditions de circulation le long de cet axe sera nécessaire et une analyse plus globale à l'échelle de l'ensemble du territoire pourra être lancée afin d'identifier les grandes discontinuités.

Parkings TER : à Béthune, le projet de création d'un parking de 700 places au sud de la voie ferrée a été reconsidéré en 2 parkings : un au nord, sur l'ancienne friche SERNAM, d'une capacité de 460 places, et un au sud de 250 places, associé à la station du bus à haut niveau de service, BHNS.

Ces deux opérations sont conduites séparément afin de tenir compte des phasages de travaux de la ville, sur le parvis de la gare et la passerelle « SNCF », et du SMT, pour la desserte du BHNS.



Les lignes de bus à haut niveau de service, un chantier majeur.

Aménagement numérique

L'Agglomération s'est engagée dans une démarche d'accompagnement de l'opérateur en charge du déploiement de la fibre optique sur l'ensemble de la zone privée (territoire de l'ex-Artois Comm.). Suite à une injonction de l'ARCEP, l'année a été marquée par l'accord passé entre les opérateurs SFR et Orange, validant un découpage du territoire.

Les travaux d'accompagnement pour la définition des lieux d'implantation

des armoires de raccordement se sont poursuivis ; ils ont parfois permis, en assurant un lien étroit entre les communes et l'opérateur, de traiter, voire prévenir certains problèmes.

Parallèlement, le Syndicat mixte La Fibre 59-62, moyennant une participation financière de l'Agglomération par nombre de prises installées, poursuit le déploiement sur la zone publique (ex-CCAL et CCAF) avec parfois une légère avance sur le calendrier défini.



Le déploiement de la fibre se poursuit.

Habitat

Le programme local de l'habitat (PLH)

Le PLH est le document cadre qui constitue le volet « habitat » du projet de territoire. Ses orientations stratégiques et son programme d'actions seront une réponse aux enjeux forts de notre territoire que sont l'amélioration de l'habitat, la lutte contre le logement indigne, le renouvellement urbain, l'équilibre territorial et la diversification de l'offre de logements et du peuplement.

Le projet de PLH a été arrêté en décembre, après une large concertation des communes et des partenaires. L'objectif est de l'approuver au plus tard en septembre 2019.

Habitat privé

Plus qu'en 2017 encore, le dispositif d'aides à la rénovation des logements privés à l'attention des ménages modestes a connu un franc succès. Avec 600 dossiers de demandes d'aides instruits, la Communauté d'agglomération, délégataire des aides à la pierre, a largement dépassé les objectifs fixés. Le territoire est reconnu en Région, voire au-delà, parmi ceux où les dispositifs fonctionnent le mieux.

Le montant total des travaux générés s'élève à 9,4 millions d'euros, subventionnés à hauteur de 5 millions, dont 990 000 € de fonds propres de l'Agglomération.

Les dispositifs OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat) et PIG (programme d'intérêt général) qui s'achèvent ont fait l'objet d'une évaluation. Un nouveau marché d'animation d'un PIG à l'échelle des 100 communes a été lancé, avec pour objectif de renforcer l'accompagnement des propriétaires dans les secteurs les plus sensibles.

L'Agglomération a décidé d'expérimenter le permis de louer. Trois communes (Béthune, Lillers et Annequin), se sont portées volontaires pour l'appliquer sur des quartiers bien délimités. 1000 logements sont concernés par cette première phase. La Communauté d'agglomération reçoit les demandes des propriétaires, procède à l'instruction et accorde ou pas l'autorisation au regard de l'avis de la commune après visite du logement.

Habitat public

La programmation 2018 prévoyait la construction ou la réhabilitation de 445 logements répartis sur 17 communes. 39 financements concernaient la reprise par SIA Habitat des logements du CAL62, voué à disparaître. Une opération de démolition a été financée (27 logements sur Auchel).

Le service habitat a participé de manière active aux nombreuses réunions techniques utiles à la mise en place du volet habitat de l'engagement pour le renouveau du bassin minier. À ce titre, 37 financements PALULOS (réhabilitation) ont été accordés à Maisons et Cités sur Bruay-La-Buissière (19), Haillicourt (2), Houdain (16).

La Communauté d'agglomération a engagé 1,21 million euros d'aides propres au titre de la construction ou de la réhabilitation de logements publics sociaux (213 logements aidés).



Le montant total des travaux générés s'élève à près de 10 millions d'euros.

Logement - Équilibre territorial d'attribution

La Conférence intercommunale du logement fixe les orientations en matière d'attribution de logements notamment sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville et élabore le plan partenarial de gestion de la demande. Le service habitat communautaire participe aux nombreuses commissions d'attribution de logements des bailleurs sociaux, au titre du plan partenarial « gestion de la demande de logement » dont l'Agglomération doit assurer l'animation et le suivi.

Aires d'accueil des gens du voyage

La collectivité gère cinq aires d'accueil des gens du voyage : Béthune, Bruay-La-Buissière, Lillers, Marles et Nœux-les-Mines. L'aire de Marles-les-Mines a été rénovée (amélioration des locaux sanitaires). L'aire d'Houdain-Haillicourt a été fermée et un nouveau lieu est recherché. Les travaux de refonte complète de l'aire d'Isbergues ont été définis et s'engageront en 2019.



Une démarche a été engagée auprès des voyageurs sédentarisés pour les aider à intégrer un logement et libérer des places sur les aires.

Deux aires et une de grand passage restent à construire.

Archéologie

Archéologie préventive

Six diagnostics ont été réalisés, correspondant pour moitié à des projets privés à Beuvry (lotissement), Chocques (lotissement), Lambres (lotissement), et trois projets communautaires à Mazinghem (ZAE), Barlin et Ruitz (zone industrielle). Quelques découvertes significatives ont été faites dont une nécropole mérovingienne à Ruitz qui donnera lieu à une fouille.

Les opérations de postfouille de Bruay-La-Buissière ont également été poursuivies pour l'extension de la zone d'activités de la Porte Nord (découverte d'un probable comptoir commercial et de 17 bûchers funéraires de la période gallo-romaine). La gestion successive de ces opérations de fouille a représenté un travail conséquent sur le terrain mais aussi, désormais, en études.

Archéologie territoriale

En ce qui concerne la chartreuse du Mont-Sainte-Marie de Gosnay et sa fouille programmée universitaire, la direction continue à travailler à la rédaction d'une synthèse globale prévue pour 2019-2020. Suite au colloque consacré aux nouvelles technologies appliquées en archéologie, un projet de Programme coordonné de recherche (PCR) se monte

avec l'université et le service archéologique d'Arras, consacré aux faits religieux en Artois aux périodes médiévales et modernes

Par ailleurs, la direction travaille à l'exploitation des archives historiques de Béthune afin d'étudier notamment les anciennes fortifications de la ville. Ce qui fait l'objet d'un projet de recherche à l'université de Lille.

La participation des archéologues communautaires est désormais bien intégrée dans le calendrier des Journées

nationales de l'archéologie et des Journées européennes du patrimoine. C'est également le cas de la conférence annuelle pour l'association des Amis du musée. Plus de 200 personnes ont profité de ces interventions.

Un projet particulier a été développé avec la direction de la culture autour de Kijno pour un public scolaire (7 classes). Par ailleurs, six stagiaires de l'enseignement secondaires et une stagiaire de l'enseignement supérieur ont été accueillis au cours de l'année. ■



AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

La collecte et le traitement des déchets est la mission la plus connue de la Communauté d'agglomération, qui, en parallèle, met en place des actions visant à améliorer la qualité du tri mais également à réduire les déchets à la source. Elle s'attache ainsi à protéger et à mettre en valeur son patrimoine, le cadre de vie et la sécurité de ses habitants.



Collecte & traitement des déchets ménagers

Les chiffres 2018

- **311 agents** titulaires et 17 saisonniers
 - **72 véhicules** dont 57 bennes
 - **Ordures ménagères : 70 718 tonnes** ont été collectées (porte à porte et apport volontaire) soit 250,81 kg/an/habitant, contre 71092 t (255,83 kg/hab.) l'année précédente
 - **Recyclables : 15 074 t** (soit 53,46 kg/hab.), contre 15702 t (56,5 kg/hab.)
 - **Verre : 11 325 t** (40,16 kg/hab.), contre 10 669 t (38,4 kg/hab.)
- > Soit un **total de 97 117 t** (344,39 kg/hab.), contre 97 463 t (350,72 kg/hab.)
- **Déchets verts : 38 995 t** soit 198,30 kg/hab (18 887 t ont été évacuées par péniche pour valorisation), contre 33 214 t en 2017 et 42 493 t en 2016.



L'année a vu l'harmonisation de la collecte sur l'ensemble du territoire.

L'année a surtout été marquée par la mise en place du Plan déchets sur les 35 communes de l'ex-CCAL et de l'ex-CCAF : dotation en bacs roulants, harmonisation des fréquences de collecte et refonte complète des itinéraires.

Collecte des déchets ménagers

Déchetteries

En 2018, l'Agglomération a procédé à la mise en sécurité des déchetteries d'Isbergues, Saint-Venant et Lillers.

Plateforme de broyage de déchets verts

Une chargeuse sur pneus (154 800 € TTC) et une chargeuse télescopique (129 600 €, livraison au 1^{er} trimestre) ont remplacé le matériel existant.

Collecte du verre

117 colonnes à verre ont été acquises. Elles sont équipées d'une transmission du niveau de leur remplissage, ce qui permet d'optimiser les circuits de collecte.



Le compostage intéresse aussi l'habitat collectif.

Véhicules et matériels

2018 a vu l'acquisition de cinq bennes à ordures ménagères et d'un camion destiné à la rotation des bennes de déchetteries et de la collecte du verre

(133 158 € TTC). De plus, il a été procédé au lancement d'une consultation pour le renouvellement de six bennes à ordures ménagères et d'un camion pour la rotation des bennes de déchetteries (150 351 € TTC, livraison cette année).

Réduction des déchets à la source

Les actions sur le compostage domestique et le compostage de gros volumes ont été renforcées. Les actions sur le gaspillage alimentaire, le réemploi et la réparation ont été poursuivies.

Compostage domestique

L'Agglomération peut aujourd'hui compter sur 18 guides composteurs bénévoles, 2 nouveaux guides ayant été formés.

Accompagnés des techniciens « prévention déchets », ils ont réalisé 14 animations scolaires, animé 21 stands grand public et distribué 624 composteurs au cours des 21 permanences tenues sur le site de démonstration, rue du Rabat à Béthune.

Compostage de gros volumes

Les techniciens « prévention déchets » développent des projets de compostage de gros volumes et de compostage partagé. 42 « référents compostage » gèrent les équipements.

Des composteurs gros volumes ont été installés dans huit collèges supplémentaires, un centre social (Rosa-Luxembourg à Béthune), une résidence, en partenariat avec le bailleur social SIA à Auchy-les-Mines, une salle des fêtes (Diéval).

Vermicompostage

Environ 1200 élèves ont bénéficié d'une sensibilisation organisée en mai. 16 personnes ont assisté à la conférence donnée fin novembre à Geotopia.

collectés et offerts à l'association divionnaise « Active Life Cité 34 », afin d'être distribués aux enfants de ce quartier.

Réemploi et réparation

Comme les années précédentes, le 4^e Salon du réemploi et de la réparation a été organisé à Nœux-les-Mines. Il a accueilli 1200 visiteurs pour 21 exposants.

Don et solidarité

L'opération « collecte solidaire de jouets » a connu un franc succès. 594 jouets, livres et peluches ont été

Gaspillage alimentaire

L'année écoulée a été marquée par la reprise des ateliers cuisine « anti-gaspi ». Une démonstration culinaire a été organisée le 11 octobre à l'EHPAD de Beuvry et une autre le 16 octobre pour les agents de l'Agglomération. Le partenariat noué avec Unis-Cité a permis de sensibiliser les élèves de 13 écoles primaires et de 2 collèges. 12 autres ont renouvelé leur partenariat et ont mené des actions durant l'année scolaire.



Pourquoi jeter quand on peut (faire) réparer ?

« Stop pub »

L'Agglomération a distribué des autocollants à l'ensemble de ses communes, ainsi que sur les stands destinés au grand public. L'apposition de l'autocollant permet de réduire de 90 % la réception de publicités non adressées (soit environ 35 kg de moins par personne).

Animations en milieu scolaire

Des modules de sensibilisation « environnement » (énergie, nuisances sonores, tri et prévention des déchets, compostage domestique, sensibilisation au gaspillage alimentaire) et « nature »

(milieux humides, milieux forestiers, faune, flore, chaîne alimentaire et adaptations de la nature) ont été assurés dans des écoles élémentaires, à la demande des directeurs. 329 animations ont ainsi été assurées et 7900 élèves sensibilisés.

Un cadre de vie préservé & valorisé



Des milliers de personnes passent chaque année par la Maison de la nature, Geotopia.

Geotopia, la Maison de la nature

Geotopia poursuit sa mission de sensibilisation, d'accompagnement du public et de valorisation du patrimoine naturel du territoire.

Entre février et novembre, 9 024 personnes y ont été accueillies pour bénéficier d'informations et de conseils individualisés, visiter librement les jardins biologiques ou participer à des activités programmées ou demandées.

Les programmes d'activités - Quatre programmes d'animations saisonniers sont mis en œuvre. Animés par l'équipe de Geotopia accompagnée d'une quarantaine de partenaires, ils ont permis de sensibiliser et d'accompagner le public individuel (4 700 participants) sur les thématiques de la biodiversité, du jardinage durable, de l'apiculture, de l'astronomie et de l'économie d'énergie.

Sensibilisation du grand public : 3 événements réalisés (1 205 personnes) :

Journée de l'oiseau, Fête de la nature, Nuit des étoiles ; 4 temps forts réalisés en relais d'événements nationaux (225 personnes : Rendez-vous aux jardins, Nuit de la chauve-souris, Jour de la nuit, Festival de l'arbre ; 112 animations mises en œuvre : ateliers, stages et sorties guidées, anniversaire nature et samedis découverte ; 769 visites libres des jardins biologiques.

Accompagnement des particuliers : 179 informations ou conseils dispensés par l'équipe, 43 rendez-vous avec le conseiller Info Énergie, et 20 rendez-vous conseils « Habitat-Jardin » ; 25 rendez-vous thématiques réalisés (astronomie, apiculture, potager durable) ; 16 personnes initiées à l'apiculture familiale, et 22 apiculteurs accueillis pour extraire leur propre miel (455 kg au total) ; 74 personnes initiées à des pratiques durables : greffe de fruitiers, pose d'un enduit terre, création de potager, création de tisanes sauvages.

Actions hors programmes d'activités : 126 animations encadrées et 56 animations

en semi-autonomie ont été réalisées à la demande de 45 établissements (écoles élémentaires, collèges, lycées, structures spécialisées, centres de loisirs), soit 4 254 personnes qui ont bénéficié d'activités sur les thèmes de la biodiversité, du jardinage durable, de l'apiculture, de l'astronomie et de l'économie d'énergie.

Accompagnement des communes : 70 élus et agents des espaces verts de 33 communes ont été sensibilisés au fleurissement durable des espaces verts.

Développement de l'équipement : outre la gestion des espaces naturels, des jardins aménagés, du rucher (4 ruches) et des abords paysagers du site, plusieurs aménagements légers attractifs et à vocation pédagogique ont été créés sur le site : nouveaux jardins thématiques et potagers démonstratifs du jardinage biologique, espace potager pratique pour les enfants, aménagement d'un ponton d'observation de la mare, installation de nichoirs et de mangeoires.



Les écogardes surveillent la biodiversité de près.

Les écogardes

Quarante-six actions de sensibilisation grand public ont été proposées en 2018. En lien avec des événements nationaux (festival de l'Arbre, Nuit de la chouette, des chauves-souris, Journée internationale des Forêts, etc.) et lors de cinq balades nature (avec l'office de tourisme). De nouveaux partenariats ont été créés et de nouveaux thèmes abordés (corvidés, papillons de nuit)... Elles ont réuni environ 850 personnes.

Onze participations aux salons locaux ont de plus permis la sensibilisation d'environ 500 personnes.

D'autres actions ont également été réalisées à Lillers (plantations dans plusieurs parcs) et au centre d'éducation fermé de Saint-Venant (sensibilisation des résidents aux oiseaux).

Plusieurs aménagements ont été réalisés pour les chiroptères (chauves-souris), à la chartreuse des Dames de Gosnay et dans les poudrières de Calonne-Ricouart. Il s'agit de gîtes d'hibernation. L'église de Cauchy-à-la-Tour abrite, elle, des gîtes de maternité construits par les élèves de l'école.

L'opération « 1000 arbres et arbustes par commune » a été poursuivie, sur Auchy-les-Mines et Verquin cette fois.

Les écogardes ont par ailleurs renforcé leur mission de conseil auprès des communes : Sailly-Labourse (gestion des étangs), Houdain (diagnostic d'arbres d'alignements), Annezin (diagnostic d'un arbre centenaire), Bruay-La-Buissière (implantation d'un verger à la Cité des Électriciens), La Couture (taille d'un verger), Vielle-Chapelle (aménagement d'un plan d'eau), Camblain-Châtelain (suivis scientifiques).

Les actions de gestion différenciée engagées avec des entreprises ont été poursuivies (PPG France, Bridgestone). Cette action sera étendue à l'ensemble des entreprises de la zone de Ruitz. Un nouveau partenariat a de plus été noué avec Leroy-Merlin, à Verquin, afin de constituer un jardin (verger et potager) participatif en permaculture.

Concernant l'accompagnement à la réduction des phytosanitaires, cinq communes (Hinges, La Couture, Violaines, Billy-Berclau, Rebreuve-Ranchicourt, Caucourt) ont pu bénéficier des conseils d'un bureau d'études spécialisé. Elles ont ainsi pu acquérir le matériel adéquat à la mise en place d'une gestion écologique des espaces verts et bénéficier d'une aide financière.

La campagne « Plantons le décor » 2018 a permis la prise de 98 commandes de végétaux régionaux et de variétés de légumes et fruitiers locaux, par des particuliers, des scolaires, des agriculteurs, des professionnels, des communes...

Les écogardes ont également mené plusieurs inventaires et réalisé différentes missions de conseil auprès des différents services de l'Agglomération.

Les trames verte & bleue

Une gestion des 300 hectares de sites est assurée sur d'anciennes carrières de sable, terrils, cavaliers... Il s'agit de procéder à la fois au nettoyage courant de ces sites et de mettre en place une gestion écologique des milieux.

En parallèle, plusieurs travaux ont été réalisés : pose d'éléments de mobilier permettant de limiter les accès, création de cheminements ou pose de clôtures.



L'Agglomération gère des centaines d'hectares de terrils et autres friches.

Plan climat air énergie territorial 2019-2025 (PCAET)

La réglementation récente impose la révision du Plan climat air énergie territorial (PCAET) au 31 décembre 2019.

Les études suivantes ont été réalisées : état des lieux énergétique complet du territoire, analyse des potentialités de réduction des consommations énergétiques et de production des énergies renouvelables, de récupération et de stockage, capacité des réseaux énergétiques existants et leurs développements (réseaux de chaleur inclus), bilan gaz à effet de serre du territoire, bilan gaz à effet de serre de l'Agglomération pour son patrimoine et l'exercice de ses compétences, étude de vulnérabilité aux changements climatiques, analyse de la qualité de l'air territoriale.

Stratégie de rénovation énergétique du patrimoine public communal et communautaire

L'accompagnement, par l'Agglomération, de communes volontaires vers un plan de réduction des consommations énergétiques de 50 % a été acté le 27 juin. Un appel à candidature a été lancé dans la foulée aux 100 communes du territoire. Fin 2018, 58 communes (150 000 habitants) ont adhéré au dispositif d'accompagnement basé sur une ingénierie en énergie partagée. Les conseillers auront pour rôle d'accompagner sur un état des lieux des consommations de fluides sur 3 années, la réalisation

d'audits énergétiques, le montage des dossiers de rénovation de type « basse consommation » et le suivi de chantiers. Une quinzaine de communes ont déjà été rencontrées et plusieurs projets structurants sont d'ores et déjà accompagnés au plan technique.

Le Fonds de transition énergétique (FTE)

Lancé fin 2017, il permet d'accompagner les ménages aux revenus intermédiaires qui ont un projet de remplacement de chauffage et/ou d'isolation thermique. 80 dossiers ont été accompagnés pour un montant total de 65 000 €. Le montant global des travaux générés est de 526 000 €. Le gain financier moyen par ménage est de 1 067 €/an après travaux. Au final, les gains en énergie sont de 450 MWh/an pour une réduction de 225 t de CO₂.

Espace Info Énergie (EIE)

1,5 équivalent temps plein est dédié à cette mission de conseil énergétique aux particuliers. 755 conseils différents ont été prodigués (627 personnes). De plus, 36 animations ont permis de sensibiliser 1 113 personnes.

Modélisation urbaine de la qualité de l'air

En partenariat avec ATMO Hauts-de-France, une modélisation fine échelle de

la qualité de l'air a été rendue publique. Réalisée pour le moment à l'échelle de l'ancienne Artois Comm., elle permet d'évaluer le niveau de concentration en dioxyde d'azote, particules fines et en ozone. Cette représentation est disponible pour le jour, la veille, le lendemain et le surlendemain.

Fonds air bois-charbon

Pour réduire la pollution de l'air générée par certains systèmes de chauffage, une grande enquête a été réalisée auprès de 1 000 foyers. Les résultats montrent un intérêt à agir sur certains systèmes obsolètes. Ainsi, un plan d'action est en cours de construction pour traduire l'ambition communautaire sur ce sujet.

Conventions TEPCV

La 1^{ère} convention « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » a fait l'objet d'une demande de solde de subvention auprès des services de l'État. Les actions concernées sont la rénovation de l'éclairage public de la zone industrielle de Ruitz et du Parc de la Porte Nord, le fonds de transition énergétique, le développement de l'électromobilité pour les services communautaires, le plan de déplacement de la ZI de Ruitz. Trois autres demandes suivront cette année.

Lutte contre les nuisances sonores

Les cartographies du bruit des 35 communes de l'ex-CCAL & ex-CCAF ont été réalisées. Toutes les communes de l'agglomération sont ainsi cartographiées. Des plans de prévention en concertation avec les communes concernées seront lancés pour réduire le niveau d'exposition.



Le Plan climat air énergie territorial (PCAET) devra être validé d'ici la fin de l'année.

Une gestion optimisée de l'eau



La nouvelle station d'épuration de Rebreuve-Ranchicourt est dotée d'un parcours d'information.

L'assainissement

La Communauté d'agglomération possède 15 stations d'épuration (STEP) et 4 lagunes. On notera que des effluents sont également traités dans 3 STEP de territoires limitrophes. De nombreuses opérations d'extension et d'entretien des réseaux sont réalisées chaque année.

L'année écoulée a vu la mise en service de la station d'épuration de Rebreuve-Ranchicourt, la poursuite de la maîtrise d'œuvre du bassin d'orage de Béthune, le lancement de la consultation pour désigner la maîtrise d'œuvre pour la construction d'une station d'épuration (10 000 équivalents-habitants) et d'un bassin d'orage pour Auchy-les-Mines et Haisnes-lès-La Bassée, la désignation des délégataires pour l'exploitation des ouvrages de collecte, transport

et traitement des eaux usées et eaux pluviales sur les unités Est, Nord-Ouest, Sud-Ouest, et de la station d'épuration de Béthune

En 2018-2019 pour le service opérationnel : poursuite de l'exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées et pluviales afin de garantir l'efficacité du fonctionnement des équipements sur les territoires en régie et en délégation, exploitation en régie directe des ouvrages de collecte, transport et traitement des eaux usées et eaux pluviales sur les unités de Béthune.

Assainissement non collectif et assainissement collectif

L'année écoulée a vu la mise en œuvre de la nouvelle politique de contrôle

d'assainissement non collectif, et la rédaction du règlement de gestion des eaux pluviales urbaines.

Assainissement des eaux usées

Le bureau d'études a établi, en partenariat avec l'Agence de l'eau Artois-Picardie, le Plan pluriannuel pour l'eau 2019-2024 selon les 3 zonages d'assainissement des eaux usées.

Les programmes d'études et de travaux ont été réalisés. Notamment le raccordement de la Cité Camus de Douvrin sur la station d'épuration des eaux (STEP) de Salomé (Métropole européenne de Lille), l'extension des réseaux et raccordement à la STEP d'Auchy-les-Mines des impasses de Lens et Béthune à Haisnes-lès-La Bassée et Douvrin, l'extension des réseaux sur les communes de Saint-Floris, Estrée-Blanche (rue de Longhem et chaussée Brunehaut), Hesdigneul (rue du Bois), Houchin (rues d'Hesdigneul et du Bois), Ourton (rue de la Marne), les réhabilitations des réseaux sur les communes de Béthune (rue de Vaudricourt, boulevard Victoire-Hugo), Isbergues (rues Anatole-France et de Guarbecque), Auchel (rue de Turkève et du 11-Novembre), Barlin (rue Ferrer), Annezin (rue de Saint-Venant).

Assainissement des eaux pluviales

L'année a vu la poursuite de l'étude pour l'élaboration du schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales, des travaux de déconnexion des eaux pluviales aux réseaux unitaires par la réalisation d'ouvrages d'infiltration ou de régularisation sur la commune d'Auchy-les-Mines.

Gestion des milieux aquatiques et des risques

L'Agglomération a réalisé en propre ou fait réaliser des opérations de fauchage sur divers cours d'eau, pour un linéaire de 65 km environ (45 km réalisés en régie) : retrait d'embâcles, arbres, arbustes et nettoyage des grilles et dégrilleurs, abattage/élagage d'arbres dangereux ou atteints de maladie, fauchage des cours d'eau.

Elle a également fait des interventions plus importantes d'amélioration des écoulements ou de restauration écologique sur les cours d'eau (Lawe amont, Surgeon, Fossé des Agneaux, Loisne amont et aval, les Wattines et le Grand Courant à Lorgies), poursuivi des travaux de restauration et d'entretien

(plans de restauration écologique) sur le Guarbecque et ses affluents, sur la Lawe amont, la Loisne amont et leurs affluents et sur la Loisne aval.

Concernant l'entretien et la restauration des cours d'eau, des marchés ont été attribués à quatre associations d'insertion pour l'entretien de 423 km de cours d'eau (associations AVIEE, Nœux Environnement, Réagir et Chemins vers l'emploi).

Les travaux sur les ouvrages

L'année a vu la réalisation de la première phase du bassin de Rely, à Norrent-Fontes (218 700 € TTC), le nettoyage et la remise à niveau du siphon Loisne / Rigole (18 040 € TTC). ■

OFFRIR DES SERVICES AU QUOTIDIEN

Par la gestion d'équipements phares et l'organisation de multiples événements culturels et sportifs, par son refuge-fourrière et ses sapeurs-pompiers, parce qu'elle crée des liens et occupe les adolescents, l'Agglomération exerce des compétences plus larges que beaucoup d'autres établissements public de coopération intercommunale.



Culture

L'Agglomération est engagée dans une politique ambitieuse de développement culturel visant à favoriser l'accès de tous à la culture par la mise en valeur du patrimoine, l'augmentation de la présence artistique, l'amélioration de l'offre en matière de lecture publique, la mise en place d'un schéma de développement des enseignements artistiques et le soutien aux acteurs culturels locaux. Elle gère parallèlement des équipements culturels de premier plan.

Labanque

Le centre d'art contemporain a accueilli les œuvres de 39 artistes (25 en production et 14 en diffusion) à l'occasion de cinq expositions, deux collectives, *Intériorités* et *Vertiges*, et trois individuelles, Pierre Ardouvin, Rachel Labastie, Brian Griffin.

Labanque a développé des outils (plan interactif de l'exposition, livret-jeu pour les familles) et organisé 112 temps forts en direction des publics individuels, 43 visites, 39 ateliers et 30 événements.

Un programme de médiation en direction des groupes a été mis en œuvre : ateliers animés par des artistes en direction de public scolaire ou du champ



Labanque a accueilli plus de 16 000 visiteurs l'année dernière.

social, formations en collaboration avec l'Éducation nationale, conception des dossiers d'aide à la visite, parcours-découverte.

La classe bénéficie d'un parcours artistique pendant l'année scolaire. Elle participe à trois actions proposées par le service culturel, dont une visite à Labanque. Pour ces trois rendez-vous,

elle bénéficie d'un bus et d'un accompagnement gratuits.

Parcours arts visuels : il s'agit d'un parcours thématique qui se décline en quatre séances d'une heure afin de découvrir en profondeur l'exposition. Les élèves bénéficient de visites et d'ateliers. L'accès est gratuit et la classe vient par ses propres moyens.



La Cité des Électriciens a connu sa métamorphose. © Philippe Frutier

Labanque s'est engagée dans un programme d'action hors-les-murs en installant l'œuvre *Éclats* de Claude Lévêque dans des collèges du territoire. Elle a ainsi été accueillie au collège Léo-Lagrange de Lillers et au collège Henri-Wallon de Divion. Un programme d'action culturelle a été mis en œuvre parallèlement.

16054 personnes ont visité l'équipement en 2018 (10380 au sein de groupes et 5674 individuellement) contre 13780 en 2017 (10266 en groupes et 3515 individuels), soit une augmentation de 62 % du public individuel grâce à la programmation d'événements et activités familiales. La capacité maximale est atteinte pour les accueils de groupes. Les visiteurs sont très majoritairement issus du territoire : 82 % pour les individuels et 99 % pour les groupes.

Cité des Électriciens

La réflexion s'est poursuivie avec les partenaires sur le statut juridique de l'établissement (établissement public de coopération culturelle, EPCC).

Parallèlement à la poursuite des travaux (voiries, plantations, démarrage du parking bus et de la muséographie), la Cité des Électriciens a accueilli deux artistes en résidence pour préparer l'année d'ouverture : Thierry Girard, photographe, et Xuefeng Chen, plasticienne.

Dans le même temps, des visites ponctuelles ou menées dans le cadre d'événements ont été organisées.

Trois grands événements ont été proposés : les Rendez-vous au jardin début juin,

les Journées du patrimoine en septembre et enfin la Sainte-Barbe, en décembre. Des visites guidées et des visites théâtralisées ont été organisées tout au long de l'année.

Environ 5200 personnes ont été accueillies au cours de l'année.

Les moyens de communication ont été développés avec notamment la création de l'identité et de la charte graphique de l'équipement ainsi que de son site Internet.

Donation Kijno

Projets pédagogiques proposés aux scolaires : plus de 5000 élèves (de la maternelle au lycée) sont venus à la donation en 2018.

Deux axes forts ont guidé l'action de la donation en 2018.

La donation ne reçoit plus de classes pour des visites simples. L'accent est mis sur des projets pédagogiques thématiques : le voyage, À quoi sert l'art ?, les Grands Hommes, le mouvement, le graffiti, la différence, l'écriture, l'engagement, peinture et littérature, etc. De nouveaux thèmes ont été proposés l'an dernier : le Cavalier de la Paix, Explorer le monde, peinture et poésie.

Cela s'est accompagné d'une diversification des contenus pédagogiques : développement du projet Kijno Archéo avec les archéologues communautaires, création de projets mettant en exergue le parcours et le destin exceptionnels de Kijno, et de projets avec interventions d'artistes sur le thème « le Cavalier de la Paix ». 24 classes ont suivi un cursus complet.

Les Dimanches de Kijno - Le principe : proposer des spectacles entrant en correspondance avec l'œuvre de Kijno et faisant intervenir des disciplines très variées. Les dimanches se sont étendus à la semaine afin de proposer des séances aux scolaires et des ateliers tous publics le week-end.

1180 personnes ont été comptabilisées lors des cinq Dimanches.

> En 2018, l'Agglomération a acheté un tableau et Mme Kijno a offert quatre tableaux, un papier froissé et une sérigraphie. La donation compte aujourd'hui 30 tableaux et une dizaine d'œuvres diverses (dessins, papiers froissés, sérigraphies).



La Donation Kijno accueille beaucoup de groupes scolaires.

Contrat local d'éducation artistique (CLEA)

Pour sa 8e année d'existence, le CLEA a accueilli cinq artistes en résidence de janvier à la fin mai. Ils ont parcouru le territoire à la rencontre des enfants et des jeunes pour partager leur univers artistique sur le thème « Nature »

(discipline, processus de création, démarche artistique...).

Les projets se développent dans les écoles, les collèges, les lycées mais aussi dans les médiathèques, les structures culturelles, des services jeunesse, les structures accueillant des personnes en situation de handicap. Les actions prennent différentes formes selon le

contexte, l'âge du public, la thématique (rencontres, concerts, performances, expérimentations, balades artistiques...).

En 2018, des projets ont été menés avec 63 structures réparties sur 35 communes, dont 23 communes de moins de 3 000 habitants et six communes entre 5 000 et 10 000 habitants. Le nombre d'enfants et jeunes touchés est de l'ordre de 3 100.

Le soutien aux acteurs culturels

Douze acteurs culturels de rayonnement local, régional ou national œuvrant dans différents domaines artistiques sont soutenus par des subventions de la Communauté d'agglomération :

- **Rencontres musicales en Artois** (6 concerts de musique de chambre en octobre et novembre)
- **Association intercommunale de développement des cultures urbaines** : concours, stages, Fest'Hip Hop
- **Escales des Lettres** : cafés littéraires, sensibilisation dans les établissements scolaires et médiathèques, festival Lettres Nomades
- **La Maison de la Poésie** : sensibilisation à la poésie
- **Droit de Cité** : mise en place de festivals (Les Enchanteurs, Y'a pas l'feu, Tiots Loupiots)
- **Compagnie générale d'imaginaire** : création, diffusion et sensibilisation aux arts de la parole
- **Fédération des foyers ruraux** : spectacles en milieu scolaire et festival conteurs en campagne
- **Compagnie Microméga** (arts de la marionnette) : création, diffusion et sensibilisation

- **Comédie de Béthune** (Centre dramatique national) : création, sensibilisation, programmation au Palace et dans les communes partenaires de « La Comédie près de chez vous »

- **La Scyrendale** : son et Lumière « les Princes irlandais » à Ferfay

- **Compagnie Noutique** : jeune compagnie de théâtre (création et sensibilisation des publics)

- **Culture Commune** (scène nationale) : mise en œuvre de la SMOB (à Norrent-Fontes, Gonnehem, Cuinchy et Hesdigneul-les-Béthune) et la Constellation Imaginaire (festival des arts de la rue à Violaines, Houchin, Vendin-les-Béthune et Annezin)

Douze associations locales ont été soutenues pour mener des projets sur le thème de la paix dans le cadre de l'appel à propositions culturelles pour le centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale : Animation dans la Cité à Haisnes, Club d'histoire locale de Cuinchy, Harmonie de Gonnehem, Théâtre Movimiento, Office culturel hersinois, Orgues en Béthunois, Association des parents d'élèves du RPI de Lespesses, Bourecq et Ecquedecques, Grain de sel à Béthune, Coulisses à Béthune, Chantartois à Bruay-La-Buissière, ADALEC à Douvrin, Anciens Combattants de Saint-Hilaires-Cottes.

Conservatoire communautaire

Implanté sur six sites, il totalise 1 556 élèves, 62 professeurs et 9 agents administratifs, dont son nouveau directeur accueilli le 1er septembre. 95 % des élèves viennent de l'agglomération.

Quatre objectifs majeurs y sont recherchés : l'enseignement spécialisé, l'éducation artistique et culturelle, le soutien aux pratiques amateurs, la diffusion.

Les moyens : réalisation d'un diagnostic de l'établissement, développement d'un travail en transdisciplinarité et en transversalité avec des instances de concertation, mise en place des actions culturelles sur projets et des outils de fonctionnement.

L'objectif est d'aboutir à un conservatoire à rayonnement départemental et de l'installer dans de nouveaux locaux mieux adaptés.

De nouvelles instances ont été mises en place : le comité de direction et le conseil pédagogique.

Au niveau des animations, se sont déroulés des stages et « master class » avec des intervenants extérieurs de qualité, qui ont permis aux élèves de rencontrer des professionnels des différentes disciplines enseignées. Tout au long de l'année, de nombreuses auditions

et concerts ont été réalisés afin que les élèves soient familiarisés avec des prestations en public. Les opérations « portes ouvertes » des sites de danse ont accueilli un large public, comme les galas et fêtes de fin d'année.



Les enseignements dispensés au conservatoire se donnent parfois à voir et entendre.

Unité d'art sacré

L'Unité d'art sacré de l'église Saint-Léger de Gosnay, où sont exposées les œuvres du peintre René Ducourant (peintures, vitraux, sculptures), ouvre régulièrement ses portes durant la période estivale pour y accueillir des visiteurs.

Durant l'année, une fois par mois, y est organisé un concert de musique ancienne qui réunit entre 80 et 200 auditeurs. Plus de 1000 personnes ont bénéficié de dix concerts gratuits.



Les concerts donnés à l'unité d'art sacré ont trouvé leur public.

Sport

L'Agglomération porte de grandes ambitions en matière de développement sportif. Sa politique conjugue compétition et loisirs, sport de haut niveau et sport de masse autour de trois grands axes : équipements, sensibilisation et soutien aux activités.

Les équipements communautaires

Base nautique de Beuvry

Elle accueille les scolaires du 1er et du 2d degré ainsi que l'ensemble des structures en charge du handicap autour de pratiques nautiques mais aussi terrestres : course d'orientation, tir à l'arc, disc golf, VTT.

La fréquentation ne cesse d'augmenter et la création du mur d'escalade d'extérieur apportera une touche nouvelle à cet équipement.

Le week-end « portes ouvertes » de la mi-avril ouvre désormais officiellement la saison. Établissements scolaires, associations, particuliers, structures en charge du handicap et des groupes se succèdent dans la foulée. 15250 personnes ont été accueillies en 2018.

Base territoriale VTT/VTC

Depuis l'ouverture de la station des collines de l'Artois sur le site d'Olhain en 2014, un peu plus de 230 km de circuits peuvent être empruntés chaque jour, avec des pics de fréquentation les week-ends. Le parc départemental d'Olhain a ainsi enregistré une très forte augmentation de la pratique VTT.

Ferme de Bajus

Elle sert de base opérationnelle à l'activité aérien ultra-léger (parapente...) et héberge l'association Model-Air Club de l'Artois (MACA). Elle accueille durant l'été environ 200 jeunes des centres

d'animation jeunesse du territoire (minicamps scientifiques et de pleine nature). Elle est aussi un des relais de la station VTT/VTC des collines de l'Artois et a hébergé des participants du tout nouveau Trail des Hobbits organisé dans le village voisin de La Comté.

Stade d'athlétisme de Bruay-La-Buissière

Il accueille chaque jour les scolaires du 1^{er} et du 2^d degré ainsi que les structures en charge du handicap.

Artois Athlétisme, le club résidant, ne cesse de voir ses effectifs augmenter : pas moins de 500 athlètes toutes disciplines et catégories confondues.

Les délégations locales et départementales USEP, UNSS et UGSEL se succèdent dans l'organisation de leurs championnats respectifs, qualificatifs pour les championnats de France scolaires.

Les comités départementaux d'athlétisme, du handisport et du sport adapté apportent aussi leurs lots de manifestations qualificatives pour les championnats de France toutes catégories.

Plus de 95 000 athlètes ont ainsi fréquenté l'équipement, dont près de

8 000 pour les seules manifestations initiées par les mouvements fédéraux et scolaires.

Stade de glisse de Loisinord

Il a ouvert du 2 janvier au 20 juin et du 7 septembre au 31 décembre. L'année a été marquée par une deuxième phase de rénovation au cours de laquelle la piste d'initiation a vu sa surface multipliée par 2.

On retiendra trois événements d'importance : la Fête du ski organisée avec le Ski Club Aventure Loisinord, la Celtic Glisse et la Chti Ascension.

Plus de 16 600 skieurs ont été accueillis sur toute la saison.

L'équipe a également travaillé à l'accueil de nombreuses manifestations : forum d'orientation des collégiens, Salon de la création et l'artisanat, Salon de l'entrepreneuriat au féminin, Shop' l'initiative, Salon de la gastronomie, Salon du réemploi et de la réparation...

Le recrutement au début de l'été d'un moniteur de ski a permis dès la rentrée de septembre de voir affluer les demandes des établissements scolaires du 1^{er} degré.



Plus de 15000 personnes ont fait le détour par la base nautique.

Stade nautique de Loisinord

Il est ouvert toute l'année 7 jours sur 7, en libre accès, pour les activités de promenade, jogging, cerf-volant, beach-volley, beach soccer, volley et skate-park. En 2018, les horaires d'ouverture ont été élargis d'octobre à mars de 8 h à 20 h.

Six manifestations dont Gliss'N'Zik, qui marque l'ouverture de la saison estivale, ont été organisées.

De la mi-avril à la mi-octobre, d'autres activités payantes sont proposées : ski-nautique, wakeboard, canoë-kayak, pédalo, mini-golf. Quelque 10 000 pratiquants ont été comptabilisés.

Piscines

Transférée le 1er avril, la piscine de Lillers est venue renforcer le pôle des équipements aquatiques au nombre de 8 désormais avec les piscines d'Auchel, Barlin, Bruay-La-Buissière, Divion, Hersin-Coupigny et Nœux-les-Mines (gérées en régie) et le centre aquatique de Béthune (géré en DSP).

Ces équipements fonctionnent toute l'année du lundi au dimanche, sauf celui de Bruay-La-Buissière qui est ouvert de mai à septembre.

Les maîtres nageurs sauveteurs (25) assurent la surveillance des baigneurs et les animations dans les différents établissements. Des agents techniques polyvalents (25) sont chargés de l'accueil, de la propreté et de la surveillance des locaux.

■ Accueil des scolaires - 98 % des communes envoient leurs écoliers en piscine pendant le temps scolaire. La priorité ayant été donnée à l'apprentissage de la natation avec l'octroi de la gratuité



Dès les beaux jours, le stade de glisse est un incontournable pour les sportifs et les promeneurs.

pour les scolaires, 83 681 entrées ont été comptabilisées en 2018 (contre 50 746 en 2017).

L'animation « J'apprends à nager », notamment destinées aux enfants des quartiers prioritaires, connaît un véritable succès.

■ Activités proposées - Les leçons de natation, l'aquagym, l'aquaphobie, les bébés nageurs, le jardin aquatique, circuit training sont les activités proposées et mises en place par les éducateurs communautaires.

La piscine d'Auchel dispose d'un espace fitness (tapis de course, vélo...) et d'un sauna. Enfin, la piscine Art déco de Bruay-La-Buissière fait de plus l'objet de visites organisées par l'office de tourisme ou le service culturel communautaire.

De nombreux et parfois importants travaux de réparations urgentes ont été nécessaires (fermetures d'une durée supérieure à 15 jours pour les piscines d'Auchel, Barlin, Béthune, Divion, Hersin-Coupigny). Malgré cela, la fréquentation s'est affichée en hausse : 307 132 entrées en 2018 contre 272 121 entrées en 2017.

On notera par ailleurs que l'année a été marquée par la mise en œuvre de l'obligation du port du bonnet de bain dans les piscines communautaires (sauf Béthune), pour des raisons de santé publique et de protection de l'environnement (moins de chlore).

Les chiffres

■ 307 132 entrées au total, dont :

■ 83 681 scolaires

■ 179 345 entrées payantes lors des séances publiques ou animations diverses

■ 36 833 adhérents de clubs sportifs

■ 7 273 personnels de sécurité (policiers, gendarmes, pompiers)

Les résidents hors agglomération représentent 15 % des entrées.



L'Agglomération gère huit piscines.

Actions de sensibilisation

Centres d'initiation multisports

Quelque 200 jeunes, près de 3 000 depuis 2005, fréquentent ces centres, une douzaine, qui favorisent en particulier le développement du sport en milieu rural. La mise à disposition d'éducateurs sportifs issus des associations participe à la pérennisation de l'emploi sportif sur le territoire.

Raid'Agglo

Cet événement d'ampleur a lieu chaque année à la mi-juin, au départ de la base nautique de Beuvry. Il conjugue épreuves de canoë, VTT et course à pied avec en option une épreuve de course d'orientation. 210 binômes étaient sur la ligne de départ en 2018.

Rand'Agglo

L'épreuve remplit un double objectif : l'activité physique douce par la marche, et la découverte du territoire. Quelque 520 participants ont participé à l'édition 2018, cette fois au départ de Gonnehem. Cette première au départ d'une commune de l'ex-Artois-Lys a été un véritable succès... Qui en appelle d'autres puisque le



Le Rand'Agglo 2018 était au départ de Gonnehem.

départ de l'épreuve 2019 est programmé à Norrent-Fontes.

Cyclotouriste lilléroise

Cette manifestation alliant sport cycliste et randonnée pédestre a attiré 691 participants en trois épreuves : 3 parcours cyclistes, 2 parcours VTT, une randonnée pédestre.

Financement du sport

Haut niveau amateur

Trente-sept structures associatives et scolaires ainsi que 19 athlètes inscrits

en liste ministérielle du sport de haut niveau ont bénéficié d'une aide de l'Agglomération pour un montant total de 234 000 €.

Sport événement

Vingt-cinq associations affiliées à des fédérations sportives délégataires ont été financées pour un montant total de 121 000 € : Jumping international de Béthune, championnats de France de natation à Béthune, challenge international de lutte de Calonne-Ricouart, meeting international du Model Air-Club de l'Artois à Beugin...

Espace jeunesse

L'espace jeunesse de l'antenne de Lillers est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'animation pour les jeunes. Il regroupe en un même lieu le centre ados, moteur de loisirs et d'épanouissement pour les 11-17 ans, et le Point Information Jeunesse, lieu ressource en termes d'accueil, d'écoute, d'information et de projets de jeunes pour les 11-30 ans.

Centre ados - Durant toute l'année, 234 jeunes de 11-17 ans l'ont fréquenté durant les vacances et périodes scolaires.

L'année a notamment été marquée par la Fête du sport qui a réuni 808 participants entre 2 et 17 ans issus de 45 communes.

De plus, 192 jeunes de 8 à 17 ans se sont initiés à différentes pratiques sportives sur la période estivale (34 animations réparties sur 17 après-midis).

Actions environnementales : projet réduction des déchets alimentaires et sensibilisation au tri à l'Espace jeunesse, projet VTT pêche et sensibilisation des milieux aquatiques, rallye et atelier nature sur le site de Geotopia.

Actions culturelles : projets graff, projet autour du numérique et du retro gaming.



La traditionnelle Fête du sport a accueilli 800 enfants et adolescents sur les bords d'une Nave rafraîchissante.

Actions santé (activité de pleine nature) : séjour scientifique à Bajus, projet raid VTT-kayak sur la Busnes, journée découverte sur les sites sportifs communautaires (base nautique de Beuvry, Loisinord...), formation premiers secours à destination des jeunes.

Actions préventives et de sensibilisation : prévention routière, sensibilisation en partenariat avec l'association Police Public Jeunesse et remise en état de vélos dans le cadre de la charte handicap avec l'APF de Nœux-les-Mines.

Information Jeunesse : 484 jeunes et parents ont été informés sur différents sujets tels que la formation au BAFA, la recherche d'emplois saisonniers, la réalisation de CV, les démarches administratives, les loisirs...

Jeu des métiers porteurs : 64 lycéens ont participé à cette animation. L'objectif était de leur faire découvrir les métiers porteurs existants dans la région en favorisant leur autonomie dans la recherche d'informations sur ces métiers.

Journée jobs d'été 2018 : 212 jeunes y ont participé.

Fourrière-refuge pour animaux

Du fait de son obsolescence et de la non-conformité des locaux, il a été décidé, en 2013, de procéder à sa démolition-reconstruction avec création de deux espaces, l'un pour la fourrière (660 m²) et l'autre pour le refuge (1126 m²), le tout sur une surface de 8300 m². Cette partie a été livrée fin 2018. L'autre le sera à la fin de cette année.

Le nouvel équipement permettra l'accueil de 136 chiens, 40 chats et 10 chiots ainsi que des nouveaux animaux de compagnie (NAC).

Pour son fonctionnement, le Conseil communautaire a approuvé le principe d'une délégation de service public. Elle a été attribuée au groupement Sacpa et Fondation Clara avec effet au 1^{er} janvier 2019 pour une durée de 10 ans.



La démolition-reconstruction de la fourrière-refuge se poursuit par tranche.

Les huit agents de la Communauté d'agglomération ont été mis à la disposition du délégataire tout en restant agents communautaires.

En 2018, l'établissement a accueilli 1287 chiens (1374 l'année précédente) et 1384 chats (contre 1561).

Unités territoriales intercommunales

Les missions des sapeurs-pompiers des unités territoriales intercommunales (UTI, ex-centres de première intervention), ont été définies en 2016 par une convention passée avec le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS). Ils interviennent par exemple pour les missions suivantes : feu de végétaux, de cheminée, fuite d'eau, épuisement de cave, destruction de nids de guêpes,

de frelons, sauvetage d'animal, chute d'arbre, etc. Ils peuvent aussi être appelés en renfort d'un centre de secours relevant du SDIS 62.

Six unités territoriales intercommunales, gérées, dotées et entretenues par l'Agglomération, maillent le territoire à Divion, Lapugnoy, Cuinchy, Hersin-Coupigny, Sailly-Labourse et Noyelles-les-Vermelles.

Leurs 115 sapeurs-pompiers volontaires, dont 22 femmes, ont réalisé 3 484 interventions au cours de l'année dernière (dont 9 en complémentarité du SDIS sur des sinistres plus importants).

On notera que, depuis le 1^{er} janvier, les sapeurs-pompiers des UTI interviennent sur l'ensemble du territoire communautaire.

Relais d'assistantes maternelles

Le relais d'assistantes maternelles (RAM) est composé de deux antennes : Isbergues et Lillers.

Celui d'Isbergues, composé de 14 communes en service facultatif (jusqu'en décembre 2018), dont le projet d'animation était ciblé sur « Au cœur des émotions de l'enfant : bien les comprendre pour mieux les accompagner ».

Celui de Lillers, composé de 13 communes en service mutualisé, avait le monde animalier pour projet d'animation.

Les deux RAM proposent des animations le matin et des permanences administratives chaque après-midi.

De très nombreuses activités ont été organisées dans ces antennes ou en dehors, en partenariat avec différentes structures locales.

Quelques chiffres

Isbergues

■ **378 assistantes maternelles** accueillies lors des ateliers d'éveil hebdomadaires (17 assistantes maternelles différentes).

■ **133 ateliers d'éveil** organisés.

Lillers

■ **581 assistantes maternelles** accueillies lors des ateliers d'éveil hebdomadaires (33 assistantes maternelles différentes).

■ Les animatrices se déplacent sur **10 communes** à raison de **5 séances par semaine**, hors vacances scolaires : **160 ateliers d'éveil** organisés sur l'année. ■

FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE

Contribuer à une meilleure insertion des personnes en situation de handicap, des habitants des quartiers de la Politique de la Ville, faciliter l'accès au droit, aux démarches d'ordre administratif... comptent encore parmi les plus apportés par l'Agglomération.



La Charte handicap

L'Agglomération poursuit une politique volontariste visant à l'intégration des personnes handicapées, enfants et adultes, quel que soit leur handicap. Cette politique est formalisée en 2005 par la Charte handicap.

L'Agglomération assure la coordination de ladite charte sur ses neuf thématiques : animation et concertation, accessibilité, habitat, emploi, sport, culture, tourisme, mobilité et transports, information, sensibilisation et communication, ainsi que l'animation et la professionnalisation des référents handicap.

En matière d'habitat

Aides à l'habitat pour le parc public, 130 000 € (40 logements) ; aides à l'habitat pour le parc privé, 73 dossiers « travaux pour accompagner la perte d'autonomie » sur un objectif de 35 ; 520 142 € de travaux d'adaptation subventionnés à près de 50 % (192 669 € de subvention Agence nationale de l'habitat + 56 495 € de subvention de l'Agglomération sur ses fonds propres).



Les collectivités peuvent faire appel au secteur protégé.

En matière d'emploi

Organisation de la manifestation « Le secteur protégé : une réponse à la commande publique. Et si on passait à l'action ? » le 16 novembre 2018 au village d'entreprises de Ruitz. Cette

manifestation co-construite avec les établissements protégés a rassemblé une soixantaine de personnes (communes, services de la collectivité, des partenaires).

Passation de quatre marchés réservés.

En matière de sport

650 jeunes et adultes en situation de handicap, provenant de 14 instituts du territoire, pratiquent une activité sportive chaque semaine. Suite à l'élargissement du périmètre communautaire, deux nouveaux instituts participent aux activités : la Maison d'accueil spécialisée de Lillers et le foyer d'accueil les Passerelles à Saint-Venant.

La journée de restitution et découverte du sport s'est tenue le 28 juin à la base nautique de Beuvry. 310 enfants provenant de 12 instituts du territoire y ont participé.

En matière de culture

Trois axes ont été développés en cours d'année :

Proposer, aux personnes en situation de handicap et à leurs aidants, une programmation culturelle accessible en fonction du type et du niveau de handicap. 834 personnes en ont profité. Développer l'accès à la pratique et à la découverte des arts. Une offre importante d'ateliers de pratique culturelle a été développée. Il a ainsi été proposé de développer la pratique du cirque, du street art (arts de rue), de la poésie, du slam, de la chorale. 380 ateliers de pratique artistique handi-accessible ont été organisés, touchant des personnes de 3 à 96 ans.

Co-construire des événements culturels avec les acteurs du handicap. Le festival Les Petits Bonheurs s'est déroulé du 28 mai au 8 juin. Son ambition est de montrer que les personnes en situation de handicap peuvent apporter des petits moments de bonheur à n'importe qui notamment par des gestes artistiques



Le festival des Petits Bonheurs apporte des moments de joie un peu partout.

et culturels. L'édition 2018 a été développée avec 33 structures handicap, ce qui a permis à plus de 750 personnes d'y participer de manière active avec des artistes professionnels. Bilan : plus de 300 œuvres de rue créées, 32 spectacles de cirque, plus de 2000 poésies et petites blagues diffusées.

Les 400 actions artistiques développées dans 17 communes ont touché plus de 7000 personnes (hors celles qui ont seulement découvert les œuvres de rue).

En matière de tourisme

Mise en place d'un partenariat avec des structures du territoire accueillant des personnes en situation de handicap pour la co-construction d'une offre de visites handi-accessible adulte.

En matière de sensibilisation au handicap : 32 animations soit 2935 personnes sensibilisées (principalement des enfants).

En matière d'accessibilité

330 000 euros HT de travaux de mises aux normes ont été réalisés dans le cadre des dossiers « Dotation de soutien à l'investissement local » (DSIL) subventionnés à hauteur de 20 %.

Le fonds de concours « accessibilité »

Neuf communes engagées dans la mise en œuvre de l'AD'AP communal ont sollicité et obtenu ce dispositif de soutien communautaire (112837 € accordés pour un total éligible de 570 835 €).

Politique de la ville et accès au droit

1694369 € de crédits CGET (Commissariat général à l'égalité des territoires, État) ont été mobilisés pour la programmation 2018 du Contrat de ville afin d'accompagner 176 projets portés par les communes, les conseils citoyens, les associations et la Communauté d'agglomération.

Trois actions issues des programmations 2017-2018 ont fait l'objet d'une labellisation nationale « 40 ans de la Politique de la ville » début 2018 : la Coopérative Jeunes Majeurs et la Plateforme numérique à Bruay-La-Buissière et le projet « découverte des métiers de

l'armée » porté par la Communauté d'agglomération.

82 199 € ont été attribués par la Communauté d'agglomération au titre du Fonds de cohésion sociale aux conseils citoyens, aux associations de quartier porteuses d'un projet au bénéfice des habitants de la géographie prioritaire et pour les opérateurs portant des actions de qualification des acteurs du Contrat de ville (égalité femmes-hommes par exemple).

La finalisation des études de programmation urbaine du Nouveau Programme de renouvellement urbain (NPRU2) pour les quartiers « Le Centre » à

Bruay-La-Buissière et « Mont-Liébaud » à Béthune a permis la validation du projet par le comité d'engagement ANRU en novembre.

La réalisation du bilan à mi-parcours du Contrat de ville (période 2015-2017) a conduit à la fusion-harmonisation des contrats de ville Artois Comm. et Artois-Lys. Un document cadre unique pour l'Agglomération et une feuille de route 2019-2020 ont été validés en septembre.

264 490 € de fonds de concours « Politique de la ville » ont été attribués aux projets des communes situés dans un quartier prioritaire ou bénéficiant d'une majoration de 5 % pour cette raison.

Prévention de la délinquance

La Communauté d'agglomération a versé 63 225 € à huit organismes intervenant dans le domaine de la prévention de la délinquance (aide aux victimes, lutte contre les violences intrafamiliales...).

Un village « sécurité routière » a été organisé à Auchel en octobre et a touché plus de 300 collégiens et lycéens qui ont été accueillis par une dizaine d'organismes partenaires de l'action (MIPPS, Tadao, PIMMS, SDIS, gendarmerie, police nationale, MaiF Prévention...).

Une opération de communication/sensibilisation a été construite avec les acteurs de l'arrondissement en novembre à Béthune sur le thème de la lutte contre les violences intrafamiliales.



Un premier « village sécurité routière » a été proposé à Auchel.

Accès au droit

En 2018, 3 043 contacts ont généré 4 990 démarches de suivi dans le cadre de l'activité du Point d'accès au droit communautaire (3 sites : Bruay-La-Buissière, Houdain et Auchy-les-Mines) et son réseau de partenaires. Aide aux victimes, conflits de voisinage, droit de la famille, contrats et obligations sont les motifs de consultation les plus observés.

Dans le cadre de l'extension de l'offre de service « accès au droit » à l'ensemble de l'agglomération, il convient de rappeler le déploiement des permanences PAD à Lillers et Isbergues (depuis septembre 2017).

Le 1^{er} forum de l'accès au droit organisé par la Communauté d'agglomération le 16 octobre 2018 sur le site de Loisinord a rencontré un beau succès avec plus de 200 visiteurs bénéficiaires accueillis par

une quinzaine de structures partenaires mobilisées

L'accompagnement à l'expérimentation de la Maison de services au public (MSAP) mobile portée et animée par le PIMMS (Point information médiation multiservices, agrément de l'État) au titre de la complémentarité recherchée avec les missions du Point d'accès au droit communautaire s'est poursuivi.

Santé & action sociale

La Communauté d'agglomération s'est dotée des compétences « santé » et « action sociale » en juin 2017.

Au titre de la compétence santé, il s'agit d'assurer l'élaboration, la signature et le suivi du Contrat local de santé (CLS).

En préfiguration à la mise en place de CLS, qui nécessite la réalisation d'un diagnostic partagé, deux groupes de travail ont été installés, le premier sur l'offre de soins de premier recours et le second, sur la santé mentale.

Concernant la santé mentale, la Communauté d'agglomération, l'EPSM (Établissement public de santé mentale) Val-de-Lys - Artois de Saint-Venant, l'Agence régionale de santé et des acteurs du monde de la santé ont rapidement engagé une démarche partenariale qui a permis d'amorcer un travail en profondeur.

Des ateliers thématiques, santé mentale et logement, santé mentale et prévention, santé mentale et cas complexes, ont été organisés et ont permis de mobiliser les acteurs des secteurs de la santé mentale.

Cette forte mobilisation légitime l'installation d'un Conseil local de santé mentale.

> Le Conseil local de santé mentale est une plateforme de concertation et de coordination entre les élus locaux, les usagers, les aidants, les secteurs et les structures de soins en psychiatrie, les professionnels de santé, les acteurs sociaux et médico-sociaux, et tous les acteurs locaux concernés (bailleurs, éducation, justice, police...). Il a pour mission de favoriser le décloisonnement de la santé mentale et des politiques publiques menées au niveau local.

Au titre de la compétence optionnelle « action sociale », l'Agglomération a engagé une analyse des besoins sociaux. Des réunions de diagnostic ont été organisées. Ce travail a permis d'appréhender la situation de notre territoire et d'évaluer l'offre disponible et les réponses sociales proposées à la population.

Une dernière étape, menée cette année, permettra d'engager une réflexion collective sur les nouvelles stratégies en matière d'action sociale. ■



PROMOUVOIR ET DÉCOUVRIR L'AGGLOMÉRATION

Faire connaître l'Agglomération tant auprès de ses habitants que des visiteurs extérieurs, un enjeu important qui nécessite un travail au quotidien.



La communication

Informer et valoriser l'offre de service et les projets de l'Agglomération. Ainsi pourrait être résumée la mission de la direction de la communication, qui a accompagné de nombreuses actions en 2018. Chantiers, inaugurations, programmes d'actions, extension de compétences, animations, manifestations... il faut dire que les occasions de promouvoir l'Agglomération ne manquaient pas !

Parmi les **moments officiels**, on retiendra l'inauguration du centre Flemming rénové, de la zone d'activités Logisterra26, la signature d'un partenariat avec l'armée de l'air ou encore la mise en service de la station d'épuration des eaux de Rebreuve-Ranchicourt.

Rendre lisible et compréhensible la mise en place de nouveaux services ou de nouvelles mesures fait partie intégrante des missions de la communication qui aura, notamment, accompagné l'harmonisation de la collecte des déchets ménagers sur l'ensemble du territoire ou, dans un tout autre registre, la mise en place du port obligatoire du bonnet de bain dans les piscines communautaires.

On recense également la **promotion de plus d'une centaine d'animations et manifestations**, allant de la simple



Les Rencontres industrielles régionales, l'un des (nouveaux) événements accompagnés.

sortie loisir à l'événement d'envergure. Parmi les nouveautés repérées : la Celtic glisse et la Ch'ti ascension à Loisinord, le festival de video-mapping et les commémorations de Mai-68 à Labanque, le 1er forum d'accès au droit de l'agglomération, les animations de la Cité des Électriciens pour les Journées du patrimoine et la Sainte-Barbe ou encore l'accueil des Rencontres industrielles régionales à Gosnay.

Ces campagnes d'information et de promotion se sont traduites par la conception et la production de divers **supports** : brochures, affiches, flyers, programmes, objets promotionnels, etc. Des « **relations presse** » ont complété le dispositif en vue de promouvoir ces événements dans les médias : communiqués, dossiers, conférence de presse, achats d'espaces publicitaires. Nouveauté 2018 : le déploiement test de **trois campagnes radio** (spots) visant à promouvoir Gliss'N'zik à Loisinord, le Forum de l'accès au droit et le Salon du réemploi et de la réparation.

En parallèle, de multiples **outils de communication** facilitant le fonctionnement courant des services de l'Agglomération ont été produits : plaquettes explicatives sur les fonds de concours ou les quartiers prioritaires, livret d'accueil pour les nouveaux agents, fiches randonnée, charte graphique et site Web de la Cité des Électriciens (prestataire), programme d'animations du conservatoire, du relais d'assistantes maternelles, du service action jeunesse, cartographie du développement économique, etc.

La création et la mise à jour de la signalétique sur le territoire et les équipements communautaires s'est poursuivie. Tout comme la réflexion sur le cahier des charges du nouveau site Web et d'une application mobile en lien avec la direction des services informatiques.

L'organisation d'une **réunion d'information destinée aux communicants des communes** (49 étaient représentées) a permis de jeter les bases d'une réflexion visant à ajuster les pratiques de communication de l'Agglomération aux besoins des communes.

À noter, enfin, une participation tout au long de l'année et diverses contributions à des « **groupes de travail communication** » au sein de structures partenaires telles que le Syndicat mixte des transports Artois-Gohelle, Euralens, le Pôle métropolitain de l'Artois et l'ERBM.

Cap sur l'actualité !

■ **LE MAG'** : le magazine communautaire est un mensuel distribué dans toutes les boîtes aux lettres du territoire. Son tirage est de 115 000 exemplaires. Il peut également être consulté sur le site Web de l'Agglomération.

■ **Rh.Comm** est un mensuel d'information du personnel en 4 pages distribué à tous les agents.

■ **Agglo Direct** est une lettre d'information destinée aux conseillers municipaux des 100 communes. Ses quatre pages portent principalement sur les décisions prises par le Conseil communautaire et l'actualité des services.

■ **Réseaux sociaux** : l'Agglomération a accru sa présence sur les réseaux sociaux, l'objectif étant de partager chaque jour l'actualité communautaire et de créer des interactions avec les utilisateurs. Fin 2018, l'Agglomération comptait plus de 7 000 « suiveurs » sur Facebook et 1 200 sur Twitter.

■ **www.bethunebruay.fr** : le portail Internet également axé sur l'actualité de l'agglomération fera l'objet d'une refonte en 2019.



Quelques chiffres 2018

- 11 magazines
- 60 campagnes de communication
- 210 communiqués de presse
- 15 000 objets promotionnels distribués aux communes
- 7 300 suiveurs ou followers sur Facebook (au 31/12/18)

L'office de tourisme intercommunal



Activités touristiques et de loisirs

L'année 2018 a été marquée par la définition de la nouvelle stratégie touristique répondant aux problématiques du territoire élargi suite à la fusion de 2017.

L'office de tourisme a organisé et coordonné les commémorations du centenaire de la bataille de la Lys, qui a également marqué la fin du cycle mémoriel lié à la Première Guerre mondiale.

La taxe de séjour a rapporté 171 000 €, somme reversée intégralement à l'office de tourisme pour la mise en œuvre de projets destinés à augmenter la fréquentation touristique.

Un nouveau schéma de développement touristique

L'office de tourisme a défini les enjeux suivants :

- soutenir le développement économique sur le territoire de compétence ;

- promouvoir le territoire et améliorer la performance de la communication autour de la promesse de marque.

Les quatre axes stratégiques déclinés :

1. Positionner l'office de tourisme comme un fournisseur local de service ;
2. Participer ou initier le marketing territorial de la destination, capitaliser sur la marque « Béthune-Bruay, BB pour les intimes », travailler la fidélisation et l'attractivité globale ;
3. Stimuler et/ou produire une offre donnant de la substance et du sens au positionnement touristique du territoire ;
4. Participer au développement économique local en soutenant la production à destination des clientèles groupes et affaires.

Les priorités d'actions définies par l'office de tourisme pour les trois prochaines années :

- affiner la connaissance des clientèles et leurs attentes,
- fédérer les acteurs locaux,
- développer la « touristicité » en qualifiant les offres.

La promotion touristique

L'année écoulée a été marquée par le développement de nouveaux services Internet (ex : chat en ligne) en parfaite cohérence avec les autres supports déclinés de la stratégie de communication et surtout en réponse aux attentes des clientèles cibles. Le site de l'office de tourisme comptabilise 149 370 utilisateurs avec un nombre de pages vues (346 898) en hausse de 92 % par rapport au début de l'année.

L'office de tourisme a réalisé en interne six éditions dont le magazine touristique dans lequel on retrouve la programmation des visites guidées et animations sur le territoire. Il a participé à trois salons grand public en France et deux salons spécialisés (affaires et workshop du groupe Transdev).

Dans le domaine de la communication, l'office de tourisme a traité 85 demandes d'informations presse, 260 retombées médiatiques, 10 accueils presse dont 6 pour le marché français et 4 pour le marché britannique et Benelux, 16 journalistes accueillis dont 7 de la presse régionale/nationale et 9 de la presse internationale, 10 accueils TV, 9 reportages radio.

Une campagne sur Horizon et Virgin radio permet de promouvoir les événements organisés par l'office de tourisme. Trois groupes de newsletters (grand public, groupes, élus/partenaires) sont créés et adressés aux fichiers de contacts par l'office de tourisme. L'animation du réseau Facebook est externalisée afin de recruter des touristes et des habitants du territoire, de promouvoir la destination et devenir un générateur de loisirs. 43 454 fans ont ainsi été atteints au 31 décembre 2018 sur la page de l'office de tourisme. Des offres sont également poussées sur le réseau Tripadvisor.

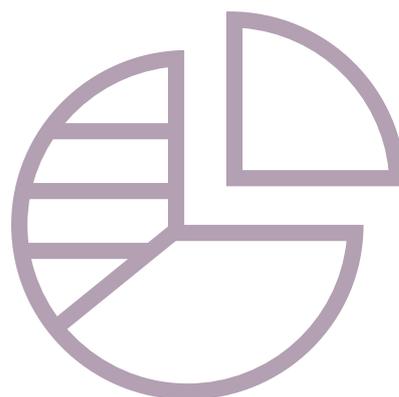
Animation touristique

Les visites guidées ont constitué une part importante des activités de l'office de tourisme :

- **234 groupes accueillis soit 9 396 visiteurs**
- **5 039 visiteurs individuels**
- **10 955 visiteurs au niveau des Journées du patrimoine grand public et 422 enfants** sur les Journées du patrimoine scolaires. ■

RESSOURCES ET FONCTIONNEMENT

L'année 2018 a encore été largement marquée par la fusion, intervenue au 1^{er} janvier 2017, des trois intercommunalités préexistantes.



Les ressources humaines

Effectif

L'année a été marquée par le transfert et l'intégration des agents de la piscine de Lillers ainsi que la stagiairisation de 46 agents contractuels.

Par ailleurs, 26 agents ont été recrutés et 22 ont quitté la collectivité.

Au 1^{er} janvier dernier, la collectivité comptait ainsi 858 collaborateurs permanents, 4 emplois d'avenir et 4 contrats d'apprentissage.

L'activité RH en chiffres

- 3207 arrêtés individuels
- 326 avancements d'échelon
- 106 avancements de grade
- 2 promotions internes
- 45 préparations concours ou examens
- 1650 jours de formation professionnelle
- 41 jurys de recrutement
- 36 accidents de travail
- 2860 certificats médicaux reçus



Les services administratifs ont connu une activité intense une nouvelle fois.

Représentants du personnel aux instances paritaires

Les élections des représentants du personnel au comité technique (CT) et au comité hygiène, sécurité et conditions de travail (CHSCT) ont eu lieu en décembre 2018. Ces représentants sont installés pour une durée de 4 ans.

Mise en place d'une procédure d'accueil des nouveaux arrivants

Les nouveaux agents (mutation interne, recrutement ou transfert de compétences) sont généralement bien accueillis et guidés à leur arrivée au sein de la collectivité.

L'accompagnement qui doit suivre l'arrivée n'est, quant à lui, pas toujours optimal et les nouveaux agents peuvent se sentir isolés ou mal intégrés.

Partant de ce constat, une procédure d'accueil et d'intégration a été développée puis validée dans le cadre du comité technique. Elle a pour but d'optimiser l'accueil et favoriser l'intégration des agents au sein des services et de la collectivité à travers une démarche bienveillante. Elle doit permettre aux agents de se sentir guidés voire soutenus au moment de l'accueil, dans les semaines et mois qui suivent.

Elle est principalement axée sur la préparation de l'insertion par l'accueillant (rédaction d'un guide du nouvel arrivant), le suivi de l'agent et la réalisation de bilans intermédiaires afin de faciliter l'intégration et anticiper les difficultés, la participation à une journée « d'accueil convivialité », la mise en place d'un tutorat.

Le tuteur est un agent qui a pour mission de faciliter l'adaptation du nouvel arrivant. Il l'accompagne, le conseille, l'oriente. Il n'intervient pas dans l'activité « métier », du ressort de l'encadrant.

Actualisation de la charte de formation

Le droit à la formation professionnelle tout au long de la vie est reconnu aux fonctionnaires. À ce titre, l'agent est acteur de son déroulement de carrière et de son évolution professionnelle. Ce droit favorise le développement professionnel et personnel, facilite les parcours professionnels, la mobilité et le déroulement de carrière. La formation permet l'adaptation aux évolutions prévisibles

des métiers. Elle concourt à l'égalité d'accès aux différents grades et emplois, en particulier entre femmes et hommes, et à la progression des personnes les moins qualifiées.

La charte de formation a pour objectif de clarifier et de définir les différentes règles dans lesquelles s'inscrit la formation au sein de la collectivité, de constituer un outil de sensibilisation et de communication sur la politique de formation interne, de compléter les textes concernant les choix et la mise en œuvre de la politique formation, d'informer les agents sur leurs droits et obligations en matière de formation, de les conseiller dans leur choix de parcours professionnel.

Préparation du prélèvement à la source

La façon de prélever l'impôt sur les revenus à compter du 1er janvier 2019, par le biais du prélèvement à la source, a nécessité une préparation technique mais également un important travail d'information et de sensibilisation auprès des agents et des élus.

Dès le mois d'avril 2018, une information sur le prélèvement à la source a été faite mensuellement via la lettre du personnel ou des notes.

En parallèle, il a été nécessaire de mettre à jour le logiciel de paie pour le rendre compatible avec le mécanisme de la déclaration PASRAU (Prélèvement à la source pour les revenus autres). Des tests ont été effectués et les agents ont vu apparaître dès octobre les nouvelles rubriques sur le bulletin de paie ainsi que la simulation du net à payer versé par la collectivité en 2019.

Enquête RH

Afin de répondre au mieux aux attentes des agents, une enquête a été réalisée afin de mesurer le niveau de satisfaction des agents sur la qualité du service RH en matière notamment d'accueil, de disponibilité, d'accompagnement, de communication... Les enquêtes ont été menées en octobre 2018 auprès de 265 agents sur les différents sites de l'Agglomération.

Cette enquête a permis d'identifier les actions qui se mettront en place progressivement : communication sur la composition et les missions de l'équipe, définition des thématiques RH afin de les communiquer mensuellement aux agents à travers le journal interne et les permanences, extension des dites permanences à tous les sites de travail avec une

fréquence de passage selon les effectifs au minimum annuelle, redéfinition de l'organisation de la page Intranet de la DRH, mise en place d'un trombinoscope.

Audit, ressources financières et fiscales

La direction (3 agents) a procédé à l'évaluation du montant des charges liées aux transferts de compétences intervenues depuis 2017, conservatoires de danse et de musique de Béthune et Bruay-La-Buissière, centre aquatique de Lillers, et les compétences facultatives restituées aux communes des ex-Communautés de communes Artois-Lys et Artois Flandres.

Direction d'appui, elle s'implique avec les autres directions notamment dans la voie de la dématérialisation. Exemple concret : la dématérialisation des demandes de subventions mise en œuvre en fin d'année 2018 avec une direction pilote, le développement économique.

Tout comme en 2017, la direction a participé à la définition de la politique fiscale communautaire : instauration de la taxe sur les friches commerciales, application du dispositif d'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties et de la cotisation foncière des entreprises (CFE) dans le cadre de la création d'entreprises sur le périmètre du Bassin urbain à dynamiser (BUD), application de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des magasins d'une surface de vente inférieure à 400 m² non intégrés à un ensemble commercial, revalorisation du coefficient de la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM), estimation des exonérations de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des bailleurs sociaux situés en quartier politique de la ville (QPV).

La direction a enfin participé aux travaux de simulation des reversements du Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) et de la dotation de solidarité communautaire (DSC) dans le cadre de la péréquation intercommunale.

Finances et comptabilité

Le budget 2018 a été voté le 11 avril après le débat d'orientation budgétaire qui a eu lieu le 21 mars.

Il s'inscrit dans le cadre de la loi de programmation des finances publiques (2018-2022) du 22 janvier 2018 qui prévoit que les dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales et de leurs groupements à fiscalité propre progresseraient, dans leur ensemble, de 1,2 % par an. Elle prévoit aussi une réduction annuelle du besoin de financement des collectivités et de leurs groupements à fiscalité propre de 2,60 M€.

Aussi, un contrat a été signé le 28 juin 2018 avec l'État portant sur l'évolution des dépenses de fonctionnement du

budget principal de la Communauté au titre des années 2018, 2019 et 2020. Compte tenu de la faiblesse du revenu moyen par habitant du territoire et des efforts de réduction des dépenses constatées entre 2014 et 2016, la Communauté bénéficie d'une majoration du taux d'évolution de +0,30 % le portant ainsi à +1,50 %, soit environ 1,40 M€.

Cette évolution s'inscrit dans un contexte de fusion, de transfert de compétences obligatoires (commerce, zones communales, Gemapi, eaux pluviales urbaines) ou volontaires (piscines, conservatoires de danse et de musique) et d'une inflation de près de 2 % en 2018.

Néanmoins, la négociation avec les services de l'État permet notamment de neutraliser l'évolution des dépenses liée à la fusion. Les transferts de charges liées aux compétences transférées

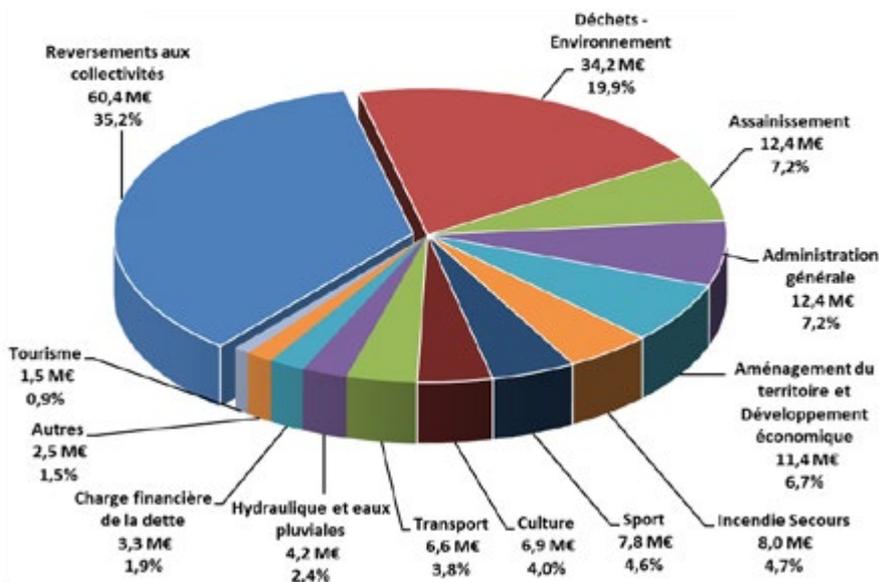
obligatoirement ou volontairement sont également neutralisés de droit.

L'année 2018 a également permis de conforter les procédures de dématérialisation de la chaîne d'exécution comptable. Ainsi, le délai global de paiement s'est considérablement amélioré se situant désormais dans la moyenne de 28 jours constatée pour les communautés d'agglomération. La dématérialisation se poursuivra en 2019 par la mise en œuvre de la signature électronique des bons de commande, l'harmonisation des facturations et la dématérialisation du budget avec les services de l'État.

Par ailleurs, un important travail de régularisation des transferts d'actif et de passif lié aux équipements ou compétences reprises se poursuivra en 2019 afin de garantir la sincérité de nos comptes.

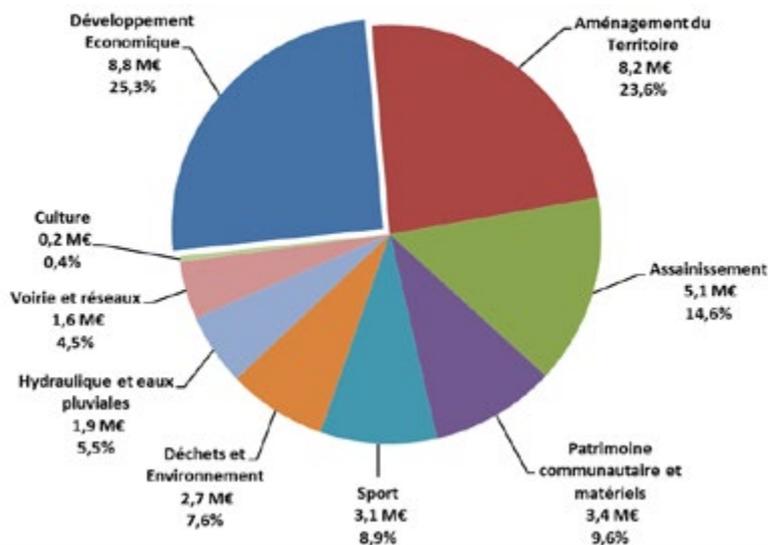
Répartition des dépenses de gestion 2018 : 171,8 M€

(tous budgets - hors flux internes)



Répartition des dépenses d'équipement 2018 : 35 M€

(sans subventions d'équipement versées)



Administration générale et services juridiques

Administration générale

La gestion des actes juridiques et des séances plénières

Le rythme soutenu lié à l'organisation des bureaux et conseils communautaires et la réalisation des formalités qui en découlent a suscité le traitement d'un nombre d'actes conséquent, en augmentation de 3,65 % par rapport à l'exercice précédent :

- 414 délibérations (373 en 2017, année de la fusion)
- 691 décisions (686)
- 145 arrêtés (147)
- Soit un total de 1250 actes (1206).

Marchés publics

En parallèle du traitement des procédures lancées au dernier trimestre 2017, 101 procédures ont été lancées dont :

- 46 procédures formalisées, avec
 - 42 appels d'offres,
 - 1 dialogue compétitif,
 - 3 procédures concurrentielles avec négociation.
- 53 procédures adaptées, avec
 - 23 supérieures à 90 000 € HT,
 - 30 inférieures à 90 000 € HT et supérieures à 25 000 € HT.
- 12 procédures négociées sans mise en concurrence.

Parmi ces procédures, certaines sont à noter, tels l'accord-cadre pour la maîtrise d'œuvre pour l'extension de la zone de Ruitz, les travaux de la Rue Alfred-Leroy à Bruay-La-Buissière, la déchetterie d'Houdain...

Le service a également accompagné ponctuellement, pour certains marchés inférieurs à 25 000 € HT, les services gestionnaires.

Sept commissions d'appels d'offres se sont déroulées (leur nombre est diminué grâce à la mise en place d'un planning semestriel).

L'objectif, posé par les textes, du passage au « tout démat » au 1^{er} octobre 2018 a été atteint.

Désormais, les marchés publics supérieurs à 25 000 € HT sont passés, attribués et notifiés entièrement par voie électronique.

Pour ce faire, le service a travaillé main dans la main avec la direction des systèmes informatiques, suivi des

formations régulières sur les conséquences juridiques de ces évolutions, et ajusté, changé, au quotidien, ses pratiques.

Dans un souci de gain de temps, et en lien avec le passage au « tout démat », un nouveau système de délégation de signature des marchés et des actes afférents a été mis en place.

Désormais, les directeurs généraux signent les marchés publics, avenants et agréments de sous-traitants, et les directrices et directeurs, les courriers relatifs au déroulement de la procédure de passation.

Des outils de partage d'information sur l'Intranet pour le suivi des avenants, reconductions et sous-traitance sont utilisés depuis le dernier trimestre.

Le service continue de participer au travail du groupe « achat », avec notamment le projet de mettre en place fin 2019 une nomenclature et de rationaliser les procédures.

Dans cette perspective, pour les marchés supérieurs à 25 000 € HT, il propose dès janvier 2019, aux services gestionnaires qui le souhaitent, de tester un nouveau système d'élaboration des dossiers de consultation des entreprises. Ce système, fondé sur la co-construction entre les services gestionnaires et le service des marchés publics, place le dialogue sur la définition du besoin entre les différents acteurs (techniciens et juristes), au centre du processus d'élaboration des pièces. Suite à un passage en revue du besoin, le service gestionnaire rédige les pièces techniques et financières et le service des marchés publics, les pièces administratives.

Assurances

En 2018, la Communauté d'agglomération a lancé un marché négocié ayant pour objet des prestations d'assistance et de conseils sur le suivi des contrats d'assurances ainsi que sur la passation de contrats en dommages ouvrages, et tous risques chantier jusqu'au 31 décembre 2019.

Suite à l'intégration des nouveaux biens immobiliers acquis, construits ou vendus en 2018, le patrimoine immobilier assuré a été mis à jour. La surface totale des bâtiments s'élève désormais (au 1^{er} janvier 2019) à 184 886 m² (contre 180 575 m² en 2018).

Juridique

Le service a été renforcé par l'arrivée d'une collaboratrice en mai.

Le service contentieux a mené 3 médiations depuis fin 2017, permettant d'éviter ou de mettre fin à un contentieux. Il a également engagé 3 procédures d'expertise judiciaire d'équipement suite à des désordres ou à titre préventif, dans le cadre d'opérations de travaux.

L'application des règles de protection des données personnelles (RGPD) a nécessité le recrutement d'un délégué à la protection des données personnelles. La personne a rejoint le service en novembre et est donc chargée de mettre en conformité la collectivité. L'année 2019 permettra notamment de créer le répertoire de traitement des données, de préparer et sécuriser le dossier de déclaration des sites placés sous vidéosurveillance, et de sensibiliser les collaborateurs à la dimension RGPD dans leurs missions.

Foncier

Une mission d'optimisation du patrimoine a été menée pour valoriser le foncier géré par la collectivité. Cette mission sera poursuivie en 2019, avec la collaboration de tous les services gestionnaires de biens immobiliers. Cette démarche permettra à la Communauté d'agglomération de conserver le patrimoine utile à l'exercice de ses compétences et d'envisager la rétrocession des parcelles non affectées.

L'accroissement du patrimoine, principalement dû à la fusion des structures et aux transferts de compétences, a généré consécutivement l'augmentation proportionnelle de toutes les missions inhérentes à sa gestion (suivi des conventions, baux, parcellaire cadastral à regrouper, paiement des taxes diverses, perception des recettes...).

Afin de valoriser le foncier géré, une mission d'optimisation du patrimoine a été menée en 2018. Elle sera poursuivie.

Commercialisation des terrains et bâtiments

L'année écoulée a connu la cession de 28 terrains, dont 2 bâtis soit 8,3 ha, ce qui a généré la signature de 10 actes de vente et des recettes d'un montant total de 1280 816 €.

La Communauté d'agglomération a procédé à l'acquisition de 41 terrains, dont 8 bâtiments soit 17,5 ha, ce qui a généré la signature de 18 actes de vente et des dépenses d'un montant total de 1456 393,77 €.

Inventaire de l'ensemble du patrimoine immobilier au 31 décembre 2018

- Superficie totale : 1004 ha
- 1808 terrains dont 1152 non bâtis / non aménagés (1)
- 102 bâtiments / équipements
- Patrimoine réparti sur 62 communes
- 12 sites miniers
- 44 zones d'activités économiques (2)

Il convient de préciser que le transfert de propriété des biens issus des piscines et des zones d'activités communales, devenues communautaires, est en cours de finalisation, soit environ 17 hectares et 8 bâtiments restants à intégrer au patrimoine, hors mise à disposition des voiries et des espaces publics. La Communauté d'agglomération gère déjà toutefois ce patrimoine.

(1) Ne sont pas compris les terrains appartenant au Domaine public fluvial de la Lawe domaniale transférés par le SIPAL (cadastre en cours d'actualisation).

(2) Dont 19 ZAE communales (transfert en cours de finalisation).



Moyens généraux

La direction contribue au bon fonctionnement des différents services de l'Agglomération en mobilisant au quotidien les ressources utilisées par les services (accueil, courrier, logistique, gestion des salles, gestion du parc automobile, archives, etc.).

L'année écoulée a été principalement marquée par la réorganisation du service logistique, pour offrir une qualité de service égale dans toutes les antennes. Huit agents ont été recrutés pour l'entretien de l'hôtel communautaire, trois agents ont été redéployés vers des missions d'assistant logistique ; une personne a été ainsi affectée à l'antenne de Lillers, une a rejoint l'équipe en charge de la collecte et de la distribution du courrier dans les différents sites, la dernière s'est vue confier des missions de contrôle des fournisseurs et d'organisation des réunions extérieures à l'hôtel communautaire.

La direction gère dorénavant la partie administrative du chapiteau et du podium intercommunaux (planning de réservation, conventions de mise à disposition, titres de recettes...). Dix-huit mises à disposition ont été réalisées en 2018.

Un prestataire d'une solution logicielle d'auto-partage a pu être choisi. L'expérimentation se déroulera en 2019 et constituera une des actions du plan Climat de la direction.

Plusieurs procédures relatives aux marchés publics ont été lancées : pains et viennoiseries, nettoyage des locaux, produits d'entretien, fournitures de bureau, sièges et mobiliers, acquisition d'autolaveuses avec maintenance associée (notamment pour les piscines). Toutes ces consultations ont été lancées en tenant compte, selon l'activité, des considérations de développement durable (clauses d'insertion, clauses de protection de l'environnement, marchés réservés, produits locaux, produits bio et équitables, etc.).

S'agissant du service archives, une étude pour l'accompagnement de la Communauté d'agglomération dans la définition et la mise en œuvre d'une politique d'archivage mutualisé a été lancée. Le travail de classement et d'harmonisation des archives s'est poursuivi. Ainsi, 323 mètres linéaires d'archives ont fait l'objet d'élimination, les nouveaux versements ont totalisé 82 mètres linéaires. Au 31 décembre 2018, le nombre de mètres linéaires des fonds conservés s'élevait à 1700 m.

Systemes d'information

La direction des systèmes d'information, dans le cadre de ses missions prioritaires, a mis en réseaux les nouveaux bâtiments et les nouvelles compétences de la Communauté d'agglomération.

Dans le domaine de la dématérialisation, la signature électronique des marchés publics et la dématérialisation comptable ont été développées.

Et, toujours, la direction collabore avec tous les services sur le développement et l'amélioration de leurs solutions informatiques, avec par exemple la mise en place d'un nouveau système pour les contrôles d'assainissement non collectifs ou la nouvelle plateforme du système d'information géographique.

Systeme d'information géographique

Le SIG (3 personnes) s'attache à travailler avec et pour l'ensemble des compétences.

Outre la production de documents pour les services, la principale tâche a consisté à refondre intégralement le portail de l'information géographique, destiné à centraliser et mettre à disposition des agents de l'Agglomération et des communes les informations produites en interne ou provenant de sources externes.

Le portail s'inscrit dans la feuille de route numérique de la Communauté d'agglomération, et dans la logique de la Smartcity, dans la mesure où il constitue une interface partagée où chacun peut contribuer à son enrichissement. ■



ANNEXES

Les élus de la Communauté d'agglomération



Le Bureau communautaire (au 1^{er} juillet 2019)

COMMUNES	MEMBRES
ALLOUAGNE	HENNEBELLE André
AMES	COCQ Marcel
AMETTES	VASSEUR Corinne
ANNEQUIN	DUPONT Yves
ANNEZIN	DELOMEZ Daniel
AUCHEL	BERRIER Philibert
AUCHY-AU-BOIS	VINCENT Claudine
AUCHY-LES-MINES	COURTOIS Jean-Louis
BAJUS	CLEMENT Jean-Pierre
BARLIN	PAILLARD Gérard
BÉTHUNE	GACQUERRE Olivier
BÉTHUNE	ELAZOUZI Hakim
BEUGIN	LECLERCQ Odile
BEUVRY	LEFEBVRE Nadine
BILLY-BERCLAU	DELCROIX Daniel
BLESSY	MANTEL Bernard
BOURECQ	DEFOSSEZ Paul-André
BRUAY-LA-BUISSIÈRE	WACHEUX Alain
BRUAY-LA-BUISSIÈRE	MOREAU Pierre
BRUAY-LA-BUISSIÈRE	DELEVAL Éric

COMMUNES	MEMBRES
BURBURE	HOCQ René
BUSNES	HANNEBICQ Franck
CALONNE-RICOUART	IDZIAK Ludovic
CALONNE-SUR-LA-LYS	QUESTE Dominique
CAMBLAIN-CHATELAIN	PEDRINI Lelio
CAMBRIN	DRUMÉZ Philippe
CAUCHY-A-LA-TOUR	FLAHAUT Jacques
CAUCOURT	PHILIPPE Danièle
CHOCQUES	MASSART Yvon
CUINCHY	DELECOURT Dominique
DIEVAL	NEVEU Jean
DIVION	FLINOIS René
DOUVRIN	DUPONT Jean-Michel
DROUVIN-LE-MARAIS	DECOURCELLE Catherine
ECQUEDECQUES	FLAN Émile
ESSARS	MALBRANQUE Gérard
ESTREE-BLANCHE	DELETRE Bernard
ESTREE-CAUCHY	BUIRETTE Colette
FERFAY	GAROT Line
FESTUBERT	DOUVRY Jean-Marie

COMMUNES	MEMBRES
FOUQUEREUIL	OGIEZ Gérard
FOUQUIERES-LES-BETHUNE	SEULIN Jean-Paul
FRESNICOURT-LE-DOLMEN	CLAIRET Dany
GAUCHIN-LE-GAL	LEMAITRE Claude
GIVENCHY-LES-LA-BASSEE	HERBAUT Jacques
GONNEHEM	DELELIS Bernard
GOSNAY	SOUILLART Virginie
GUARBECQUE	DEPAEUW Didier
HAILLICOURT	FOUCAULT Gérard
HAISNES	WALLET Frédéric
HAM-EN-ARTOIS	SELIN Pierre
HERMIN	GLUSZAK Franck
HERSIN COUPIGNY	BEVE Jean-Pierre
HESDIGNEUL-LES-BETHUNE	LECOMTE Maurice
HINGES	LAVERSIN Corinne
HOUCHIN	LECONTE Maurice
HOUDAIN	LEVENT Isabelle
ISBERGUES	NAPIERAJ Jacques
LA COMTE	POMART Jean-Hugues
LA COUTURE	GAQUERE Raymond
LABEUVRIERE	LEROY Michel
LABOURSE	ANDREOTTI Patrice
LAMBRES	TIRLOIR Serge
LAPUGNOY	DELANNOY Alain
LESPESES	PICQUE Arnaud
LIERES	RAOULT Philippe
LIETTRES	ANSEL Dominique
LIGNY-LES-AIRE	SGARD Alain
LILLERS	BAROIS Pascal
LINGHEM	DELBARRE Roger
LOCON	DENDIEVEL Robert
LORGIES	LEFEBVRE Anne-Marie

COMMUNES	MEMBRES
LOZINGHEM	LADEN Jacques
MAISNIL-LES-RUITZ	MINIOT Jacques
MARLES-LES-MINES	COFFRE Marcel
MAZINGHEM	MARTEL Jean Jacques
MONT-BERNENCHON	DUHAMEL Marie-Claude
NEUVE-CHAPELLE	LIEVEN Ronald
NŒUX-LES-MINES	MARCELLAK Serge
NORRENT-FONTES	COCQ Bertrand
NOYELLES-LES-VERMELLES	COPIN Léon
OBLINGHEM	BLONDEL Bernard
OURTON	CANLERS Guy
QUERNES	DELABRE Hervé
REBREUVE-RANCHICOURT	MANNESIEZ Danielle
RELY	MACKE Jean Marie
RICHEBOURG	DELAHAYE Gérard
ROBECQ	DEROUBAIX Hervé
ROMBLY	LOISON Jasmine
RUITZ	ROGER Roland
SAILLY LABOURSE	JOLY Alain
SAINT-FLORIS	BOUVART Guy
SAINT-HILAIRE-COTTES	CAUWET Philippe
SAINT-VENANT	FLAJOLET André
VAUDRICOURT	VALET Roger
VENDIN-LES-BÉTHUNE	COURTOIS Jean-Marie
VERMELLES	PATRON Séverine
VERQUIGNEUL	CHRETIEN Bruno
VERQUIN	TASSEZ Thierry
VIEILLE-CHAPELLE	DESSE Jean-Michel
VIOLAINES	CASTELL Jean-François
WESTREHEM	TAILLY Gilles
WITERNESSE	DUCROCQ Alain

Avec voix consultative :

- Thierry TASSEZ, Président du Groupe socialiste et citoyen
- Bernard BLONDEL, Président du Groupe communiste et républicain
- Corinne LAVERSIN, Présidente du Club Artois-Lys Romane échange et projets (CALREP)

- Représentant de la commune associée de Labuissière : Isabelle DUDILLIEU
- Représentant de la commune associée de Molinghem : Jean BODLET
- Représentant de la commune associée de Berguette : Thierry DISSAUX

Le Conseil communautaire (au 1^{er} juillet 2019)

COMMUNES	TITULAIRES	SUPLÉANTS
ALLOUAGNE	HENNEBELLE André	SUEL GOUILLART Pascale
AMES	COCQ Marcel	LAIGLE Gérard
AMETTES	OFFROY VASSEUR Corinne	CREPIN Alfred
ANNEQUIN	DUPONT Yves	MARLIERE Yves
ANNEZIN	DELOMEZ Daniel	
ANNEZIN	DELANNOY Nathalie	
AUCHEL	VIVIEN Michel	
AUCHEL	HOLVOET Marie-Pierre	
AUCHEL	BERRIER Philibert	
AUCHEL	BECQUART Gladys	
AUCHEL	ROUX Bruno	
AUCHY-AU-BOIS	REANT VINCENT Claudine	DELPLACE Jean-François
AUCHY-LES-MINES	FONTAINE Joëlle	
AUCHY-LES-MINES	COURTOIS Jean-Louis	
BAJUS	CLEMENT Jean-Pierre	BARALLE Marianne
BARLIN	PAILLARD Gérard	
BARLIN	DURANEL Francine	
BARLIN	LASAK Daniel	
BÉTHUNE	GACQUERRE Olivier	
BÉTHUNE	MASSE BOURY Annie	
BÉTHUNE	GIBSON Pierre-Emmanuel	
BÉTHUNE	BERTOUX Maryse	
BÉTHUNE	ELAZOUZI Hakim	
BÉTHUNE	IMBERT Jacqueline	
BÉTHUNE	MICHAUX Alain	
BÉTHUNE	BERROYER Béatrice	
BÉTHUNE	MARTIN René	
BÉTHUNE	SAINT-ANDRE Stéphane	
BÉTHUNE	MELICK Jacques	
BÉTHUNE	DAEMS Frédéric	
BEUGIN	LECLERCQ Odile	VAN DEN NEUCKER Michel
BEUVRY	LEFEBVRE Nadine	
BEUVRY	VERDOUCQ Gaëtan	
BEUVRY	LEVEUGLE Emmanuelle	
BEUVRY	FIGENWALD Arnaud	
BILLY-BERCLAU	DELCROIX Daniel	
BILLY-BERCLAU	POTEAU-FLOTAT Nelly	
BLESSY	MANTEL Bernard	COMBE Jacques
BOURECQ	DEFOSSEZ Paul-André	DE SAINT LAURENT Bernard
BRUAY-LA-BUISSIÈRE	WACHEUX Alain	
BRUAY-LA-BUISSIÈRE	LAQUAY-DREUX Valérie	

COMMUNES	TITULAIRES	SUPLÉANTS
BRUAY-LA-BUISSIÈRE	CAILLIAU Bernard	
BRUAY-LA-BUISSIÈRE	DUHAMEL Annick	
BRUAY-LA-BUISSIÈRE	DELEVAL Éric	
BRUAY-LA-BUISSIÈRE	MOREAU Nathalie	
BRUAY-LA-BUISSIÈRE	GREGORCIC Boris	
BRUAY-LA-BUISSIÈRE	LAMARE-CRAPART Josiane	
BRUAY-LA-BUISSIÈRE	MOREAU Pierre	
BRUAY-LA-BUISSIÈRE	LECAE Élodie	
BRUAY-LA-BUISSIÈRE	DEGREUX Jérémy	
BURBURE	HOCQ René	OBOEUF Serge
BUSNES	HANNEBICQ Franck	DECONINCK Françoise
CALONNE-RICOUART	IDZIAK Ludovic	
CALONNE-RICOUART	CARINCOTTE Annie	
CALONNE-SUR-LA-LYS	QUESTE Dominique	BAUELLE Antony
CAMBLAIN-CHATELAIN	PEDRINI Lelio	VINCENT Christophe
CAMBRIN	DRUMEZ Philippe	JOUBERT Bernard
CAUCHY-A-LA-TOUR	FLAHAUT Jacques	DEGRUGILLIER Michèle
CAUCOURT	PHILIPPE Danièle	LECUYER Frédéric
CHOCQUES	MASSART Yvon	DUMUR Jorys
CUINCHY	DELECOURT Dominique	HAINAUT Pascal
DIEVAL	NEVEU Jean	DURIEZ Jean-Paul
DIVION	LEMOINE Jacky	
DIVION	CARNEAUX Yvette	
DIVION	FLINOIS René	
DOUVRIEN	DUPONT Jean-Michel	
DOUVRIEN	PROTIN Marie-Andrée	
DROUVIN-LE-MARAIS	DECOURCELLE Catherine	FOUCART Frédéric
ECQUEDECQUES	FLAN Émile	SAILLIOT José
ESSARS	MALBRANQUE Gérard	FLAMENT Patrick
ESTREE-BLANCHE	DELETRE Bernard	DEGRAVE Patricia
ESTREE-CAUCHY	BUIRETTE Colette	OPIGEZ Dorothée
FERFAY	LEMATRE GAROT Line	BOUCHE ROUSSEL Kathy
FESTUBERT	DOUVRY Jean-Marie	DUBRULLE Emmanuel
FOUQUEREUIL	OGIEZ Gérard	BURON Jean-Michel
FOUQUIERES LES BÉTHUNE	SEULIN Jean-Paul	WYNNE Pierre
FRESNICOURT-LE-DOLMEN	CLAIRET Dany	DUQUESNOY Daniel
GAUCHIN-LE-GAL	LEMAITRE Claude	VOISEUX Dominique
GIVENCHY-LES-LA-BASSEE	HERBAUT Jacques	CUVELLIER René
GONNEHEM	DELELIS Bernard	MURRAY Carole

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
GOSNAY	SOUILLIART Virginie	CHORLAY Joëlle
GUARBECQUE	DEPAEUW Didier	VANCAEYZEELE Bénédicte
HAILLICOURT	FOUCAULT Gérard	
HAILLICOURT	BOUTON Marie-Thérèse	
HAISNES	WALLET Frédéric	
HAISNES	DELHAYE Nicole	
HAM-EN-ARTOIS	SELIN Pierre	HOLBE Francis
HERMIN	GLUSZAK Franck	CARON Cécile
HERSIN-COUPIGNY	BEVE Jean-Pierre	
HERSIN-COUPIGNY	RUS Ludivine	
HESDIGNEUL	LECOMTE Maurice	WATEL Sandrine
HINGES	LAVERSIN Corinne	CASSEZ Véronique
HOUCHIN	LECONTE Maurice	TRINEL Lucien
HOUDAIN	LEVENT Isabelle	
HOUDAIN	LEFEBVRE Daniel	
HOUDAIN	ROJEWSKI-MALECKI Marie-Thérèse	
ISBERGUES	NAPIERAJ Jacques	
ISBERGUES	DISSAUX Thierry	
ISBERGUES	DAUTRICHE Micheline	
ISBERGUES	DEREUMETZ Nathalie	
LA COMTÉ	POMART Jean-Hugues	RICHEBE Frédéric
LA COUTURE	GAQUERE Raymond	DENOEUDE Jean-Michel
LABEUVRIERE	LEROY Michel	DUMOULIN Guillaume
LABOURSE	ANDREOTTI Patrice	PRUVOST Bernard
LAMBRES	TIRLOIR Serge	DENISELLE Pascaline
LAPUGNOY	DELANNOY Alain	GUILLEMAIN Frédéric
LESPESES	PICQUE Arnaud	ROBILLARD WEPPE Corinne
LIERES	RAOULT Philippe	CRETEL Didier
LIETTRES	ANSEL Dominique	LEVERT Robert
LIGNY-LES-AIRE	SGARD Alain	PRUVOST Guy
LILLERS	BAROIS Pascal	
LILLERS	LELONG Alain	
LILLERS	DUQUENNE - LEMORT Nathalie	
LILLERS	FLAJOLLET Christophe	
LINGHEM	DELBARRE Roger	DUHAMEL Marie-Hélène
LOCON	DENDIEVEL Robert	GALLET Olivier
LORGIES	LEFEBVRE Anne-Marie	FLECHAUX Marie-Hélène
LOZINGHEM	LADEN Jacques	DENISSEL Guy
MAISNIL-LES-RUITZ	MINIOT Jacques	PRUVOST Marcel
MARLES-LES-MINES	COFFRE Marcel	

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
MARLES-LES-MINES	STANISLAWSKI Nathalie	
MAZINGHEM	MARTEL Jean Jacques	MATTON Claudette
MONT-BERNENCHON	DUHAMEL Marie-Claude	LEFEBVRE Guy
NEUVE-CHAPELLE	LIEVEN Ronald	BOUQUE Jean Michel
NŒUX-LES-MINES	MARCELLAK Serge	
NŒUX-LES-MINES	ATTAGNANT Marianne	
NŒUX-LES-MINES	SWITALSKI Jacques	
NŒUX-LES-MINES	PROOT Janine	
NŒUX-LES-MINES	NAGLIK Édouard	
NORRENT-FONTES	COCQ Bertrand	DISSAUX LESAGE Maryline
NOYELLES-LES-VERMELLES	COPIN Léon	TRACHE Bruno
OBLINGHEM	BLONDEL Bernard	DESQUIRET Michel
OURTON	CANLERS Guy	WINTREBERT Céline
QUERNES	DELABRE Hervé	RINGARD Frédérique
REBREUVE-RANCHICOURT	MANNESIEZ Danielle	KOBRZYNSKI Cathy
RELY	MACKE Jean Marie	CARON Jean Marie
RICHEBOURG	DELAHAYE Gérard	WAREIN Guy
ROBECQ	DEROUBAIX Hervé	TRAINEL MANTEL Vanessa
ROMBLY	LOISON Jasmine	CAMPAGNE Virginie
RUITZ	ROGER Roland	SZALECKI Anne-Marie
SAILLY-LABOURSE	JOLY Alain	BOUQUE Dany
SAINT-FLORIS	BOUVART Guy	CALONNE Gérard
SAINT-HILAIRE-COTTES	CAUWET Philippe	MIENNEE Marie-Léa
SAINT-VENANT	FLAJOLET André	DELBECQUE Benoît
VAUDRICOURT	VALET Roger	DEBAILLEUL Philippe
VENDIN-LES-BÉTHUNE	COURTOIS Jean-Marie	HOMO Alain
VERMELLES	GUISLAIN Arnaud	
VERMELLES	PATRON Severine	
VERQUIGNEUL	CHRETIEN Bruno	CAPPEL Roger
VERQUIN	TASSEZ Thierry	DELAHAYE Joël
VIEILLE-CHAPELLE	DESSE Jean-Michel	MOREL Dorothée
VIOLAINES	CASTELL Jean-François	VERMUSE Isabelle
WESTREHEM	TAILLY Gilles	BRAQUART Jackie
WITERNESSE	DUCROCQ Alain	BRONGNIART Hélène

Président



Alain Wacheux

Président de la Communauté d'agglomération
Béthune-Bruay, Artois Lys Romane

Les commissions et leurs représentants

Missions transversales



Jacques Napieraj
Vice-président au projet de territoire, à la territorialisation et aux services aux communes



Séverine Patron
Conseillère déléguée à la politique du handicap et à l'accessibilité



Olivier Gaquerre
Vice-président à la ville et aux territoires intelligents, au développement des usages du numérique et à la transition énergétique

Commission Cohésion sociale



Nadine Lefebvre
Présidente de la commission
Vice-présidente à la politique de l'habitat et à l'accueil des gens du voyage



Serge Marcellak
Vice-président à la politique de la ville



Jean-Pierre Bève
Conseiller délégué à l'accès au droit et à la prévention de la délinquance

Commission Administration générale et moyens



Léon Copin
Président de la commission
Vice-président aux finances



Daniel Delomez
Conseiller délégué à l'administration générale, à la commission d'appels d'offres, de jury de concours, de délégation de service public, des moyens généraux



Jacques Flahaut
Conseiller délégué aux ressources humaines et à la formation des élus



Jean-Louis Courtois
Conseiller délégué au patrimoine communautaire

Commission Services à la population



Bernard Delelis
Président de la commission
Vice-président à la petite enfance et à la jeunesse



Isabelle Levent
Vice-présidente aux service d'incendie et de secours, corps communautaire des sapeurs-pompiers et à la fourrière-refuge pour animaux



Pierre Selin
Conseiller délégué à l'action sociale et au centre intercommunal d'action sociale



Hervé Deroubaix
Conseiller délégué à l'élaboration et au suivi du contrat local de santé

Commission Attractivité et développement territorial



Thierry Tassez

Président de la commission
Vice-président à l'aménagement et à
l'attractivité du territoire et au sport



Daniel Delcroix

Vice-président
aux transports



Pascal Barois

Conseiller délégué au plan
local d'urbanisme et plan local
d'urbanisme intercommunal



Arnaud Picque

Conseiller délégué à
l'aménagement rural



Serge Marcellak

Vice-président
délégué au tourisme



Catherine Decourcelle

Conseillère déléguée
au droit des sols



Yves Dupont

Conseiller délégué au schéma
de cohérence territoriale



Éric Deleval

Conseiller délégué à la culture

Commission Eau



Bernard Blondel

Président de la commission
Vice-président à l'assainissement, à l'aménagement
hydraulique et à la lutte contre les inondations,
à l'assainissement des eaux pluviales



Jean-Jacques Martel

Conseiller délégué à l'entretien
des cours d'eau



Claude Lemaître

Conseiller délégué à l'eau potable

Commission Développement économique et emploi



Pierre Moreau

Président de la commission
Vice-président au développement
des entreprises et filières,
aux formations, à l'université
et à la recherche



Gérard Delahaye

Vice-président à l'emploi, à la création
et transmission d'entreprises, à la
politique du commerce et de l'artisanat,
à l'économie sociale et solidaire, à la
fibre optique et aux technologies de
l'information et de la communication



René Hocq

Conseiller délégué aux zones d'activités
économiques, aux pépinières
d'entreprises et équipements portuaires



Dominique Delecourt

Conseiller délégué au
développement d'activités
économiques en milieu rural

Commission Environnement



Raymond Gaquère

Président de la commission
Vice-président à l'environnement et
au plan climat air énergie territorial



Marcel Coffre

Vice-président à la
valorisation des déchets



Jacques Miniot

Conseiller délégué à
la collecte des déchets



Arnaud Picque

Conseiller délégué à la valorisation
des espaces sensibles et naturels,
aux trames verte et bleue

Le conseil de développement

Le conseil de développement est une assemblée constituée de bénévoles issus de la société civile (76 au maximum) représentant les milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs.

C'est une instance de démocratie participative, un lieu de réflexion, de débat et de production collective sur les problématiques à l'échelle de l'agglomération, du pôle métropolitain, voire au-delà...

Le conseil de développement peut être consulté par les élus communautaires ou s'autosaisir de certaines questions relatives à l'aménagement et au développement du territoire.

Le conseil de développement de la Communauté d'agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane a été installé le 15 mai 2017 suite à la fusion de la communauté d'agglomération Artois Comm. et des communautés de communes Artois-Lys et Artois Flandres. Il est présidé par Pierre Duriez.

Il a tenu trois réunions plénières (toujours ouvertes au public) au cours de l'année écoulée. Au cours de celles-ci mais en aussi lors des réunions du bureau et des commissions, il s'est notamment préoccupé :

- des menaces portant sur l'avenir du service de cardiologie du centre hospitalier de Béthune-Beuvry ;
- de la révision du plan de déplacements urbains (PDU), élaboré à l'échelle du Pôle métropolitain de l'Artois, pour lequel un avis a été émis. Il a également étudié les conséquences de la mise en œuvre du bus à haut niveau de service (BHNS) pour les communes non desservies par lui...
- du Plan climat air énergie territorial (participation aux comités de pilotage) ;
- de la révision du SCoT (schéma de cohérence territoriale, participation à chacun des 7 groupes de travail) ;
- du commerce de demain et du Plan alimentaire territorial (participation aux ateliers)...



Le conseil de développement a par ailleurs organisé une conférence sur la fracture numérique. Une enquête a ensuite été lancée sur la totalité des communes du territoire afin d'établir un état des lieux précis et de réfléchir aux réponses à apporter afin de réduire cette fracture.

Enfin, la lettre d'information du conseil de développement a été réactivée. Elle peut être consultée par tous sur le site Internet communautaire. ■

Ce rapport d'activité est consultable
et téléchargeable sur le site internet
de la communauté d'agglomération :

www.bethunebruay.fr



Photographies : Service communication de la Communauté d'agglomération
Bethune-Bruay Artois Lys Romane sauf mentions contraires

Création - Mise en page : Audace
Parc des industries Artois Flandres - 65 rue de Glasgow - 62138 Douvrin

Impression : Imprimerie L'Artésienne
Rue François-Jacob, ZI de l'Alouette - 62802 Liévin

Tirage : 2 100 exemplaires



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

Siège : Hôtel communautaire, 100, avenue de Londres,
CS 40548 - 62411 Béthune CEDEX - Tel : 03 21 61 50 00

www.bethunebruay.fr